



BULLETIN D'INFORMATION

FOCUS page 3
Le Club des Sports

DOSSIER page 12
La SATELC



la Clusaz

Haute Savoie France

JUILLET 2012



LE MOT DU MAIRE

Chers Habitants de La Clusaz,

L'année 2012 a commencé dans des conditions idéales avec un hiver comme nous en connaissions il y a quelques décennies, beaucoup de neige, du froid le tout accompagné par de longues périodes de beau temps.

Cela nous a permis de conserver le moral malgré une conjoncture économique de plus en plus sombre et un avenir qui s'annonce très difficile.

Tout en tenant compte de cette situation, la commune et la station continuent leur progression nous permettant ainsi de réaliser nos travaux de remontées mécaniques sur le secteur du loup.

Ceux-ci ont commencé à la date prévue mais, ont été contrariés par le printemps pluvieux retardant les entreprises, ceci nous oblige à repousser l'ouverture du télésiège du Crêt du Merle vers la mi-juillet.

Les travaux communaux prévus sont la protection de la nappe du Fernuy, l'élargissement de la route du Bossonnet aux Granges et le début des travaux pour l'aménagement du centre-village.

L'étude de faisabilité d'aménager la crèche dans les locaux de l'école.

Les travaux de reconstruction de la ferme des domaines se poursuivent avec la participation de l'équipe de l'association du patrimoine.

Pour l'avenir, la crise économique que nous subissons va peser lourdement sur les finances communales. En effet, à l'automne le parlement (députés et sénateurs) ont voté une loi faisant peser sur les collectivités le remboursement de la dette de la France. Cette loi dite "péréquation horizontale" va amputer durement les finances des communes, des intercommunalités, du département. Cette année la CCVT doit verser la somme de 143 898 €, la part de La Clusaz variera de 19 000 à 29 000 €, sachant qu'en 2016, ces sommes seront environ multipliées par huit portant la part de notre commune à une somme variant entre 250 et 300 000 €. A cela, s'ajoute la nouvelle pression fiscale annoncée par le nouveau gouvernement forçant la population à de lourds sacrifices. Des temps inquiétants se préparent et si nous voulons faire face et les surmonter, il est grand temps d'unir nos efforts, de partir ensemble à la conquête de nouveaux marchés, ne plus regarder son petit intérêt personnel mais bien comprendre qu'en allant de l'avant sous l'égide de notre SEM touristique en pensant globalement station, en associant nos démarches individuelles, nous sortirons grandis et plus forts de ce passage difficile que tous ces mauvais présages ne nous fassent perdre l'espoir, gardez le moral, nous savons tous qu'après la pluie, vient le beau temps. Je vous souhaite à tous une excellente saison d'été.

Le Maire
André Vittoz

LE CLUB DES SPORTS

La saison d'hiver 2011/12 est maintenant derrière nous et les résultats sportifs de nos jeunes athlètes ont été très bons.

Au niveau des sections skis, la saison a eu du mal à démarrer avec une arrivée tardive de la neige (juste pour les vacances de Noël) ce qui n'a pas empêché d'organiser la totalité de nos compétitions de skis. Les entraînements ont pu se dérouler dans de très bonnes conditions. L'hiver s'est achevé un peu en "queue de poisson" avec un mois d'avril doux et "tempétueux" qui nous a obligé d'annuler la 2e journée du Défi Foly. Il faut également dénombrer cette saison quelques incidents de parcours avec des blessures... Nous souhaitons un prompt rétablissement à ces jeunes.

6 athlètes étaient retenus au sein des Equipes de France de Ski et de Snowboard : Auxane GENAND, Robin BUFFET et Johan CLAREY en ski alpin, Anaïs CARADEUX et Joffrey POLLET VILLARD en ski Free-style, Mirabelle THOVEX en snowboard.

Du côté des principaux résultats, nous vous laisserons découvrir le document ci après.

Pour les sections sport de glace, la section patinage artistique ne cesse de se développer et ce ne sont pas moins de 50 élèves qui ont suivi tout au long de l'hiver les entraînements et qui ont produit un très beau gala au mois d'avril qui a conquis petits et grands venus nombreux autour de la patinoire. Ce gala a également été présenté sur la patinoire du Grand Bornand.

La section Hockey sur glace, s'entraîne 1 à 2 fois par semaine dans une ambiance conviviale. A noter l'arrivée d'un groupe de jeunes enfants qui redynamise la section. Les séniors participent régulièrement à des matchs amicaux au niveau régional quant aux féminines, certaines ont participé au championnat Excellence au niveau national en formant une équipe de regroupement avec d'autres clubs (Chamonix, Briançon et Avignon). Une ambiance très amicale et conviviale règne au sein de ces groupes.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier les différents services de la station, tous les bénévoles qui nous aident dans l'organisation de nos compétitions et événements et sans qui, rien ne serait possible. Et également les différents partenaires qui nous soutiennent financièrement.

Nous vous rappelons les dates des organisations de cet été :

- Tournoi de tennis officiel jeunes FFT du 9 au 19 juillet
- Compétition Nationale B de parapente : 7 et 8 juillet avec report possible les 21 et 22 juillet en cas de mauvais temps

- Course de côte cycliste du Col des Aravis : samedi 28 juillet
- Béliet et Agneau des Aravis : dimanche 26 août

Egalement, vous pouvez d'ores et déjà prendre note de la prochaine étape de coupe du monde de ski de fond qui aura lieu les 19 et 20 janvier 2013.

Bonne saison d'été à tous.

RESULTATS CLUB DES SPORTS

SECTION FOND

GÉRARD AGNELLET

Nordic Challenge

5^{ème} junior 15km étape de Megève

Coupes Continentales

5^{ème} / 2^{ème} Junior 10km et 10^{ème} / 2^{ème}

Junior 15km skiathlon ARVIEUX

4^{ème} junior du 10km ZWIESEL (SUI)

3^{ème} Junior du 10km - 2^{ème} junior du skiathlon à CAMPRA (ITA)

Sélectionné aux Championnats du Monde Juniors à ERZURUM (TUR)

35^{ème} / 3^{ème} Junior Skiathlon 10+10 ET 5^{ème} / 1^{er} Junior Relais ERZURUM

Championnats de France :

4^{ème} Junior du 15km mass start

6^{ème} du Skiathlon 5.5km



ANTOINE AGNELLET

Nordic Challenge

2 x 6^{ème} jeune 10km étape de Bessans

1^{er} jeune 15km skiathlon étape de Megève

6^{ème} jeune 10km et 2^{ème} jeune skialthon 15km la Clusaz

Coupes Continentales

1^{er} Jeune prologue 3.3km - ARVIEUX

1^{er} jeune 10 km - 3^{ème} jeune skiathlon 15km ARVIEUX

Championnats de France :

8^{ème} jeune skiathlon

10^{ème} jeune sprint

9^{ème} jeune 15km mass start



**Gérard et Antoine AGNELLET :
champions de France du Relais**

**Le club de La Clusaz 11^{ème} du championnat
de France des Clubs 1^{ère} division**

SECTION SKI ALPIN

JOHAN CLAREY (équipe de France A)

Coupes du Monde

- 6^{ème} de la descente de Lake Louise
- 10^{ème} du Super G de Lake Louise
- 4^{ème} de la descente à Beaver Creek
- 7^{ème} de la descente de Bormio
- 5^{ème} de la descente de Kitzbuehel
- 7^{ème} de la descente de Garmisch Partenkirchen

- 9^{ème} de la descente de Chamonix

Championnats de France

- 4^{ème} de la descente des Championnats de France l'Alpe d'Huez
- 3^{ème} du SuperG des Championnats de France à l'Alpe d'Huez



AUXANE GENAND

(groupe relève équipe de France)

F.I.S

- 10^{ème} du slalom de Diavolezza (SUI)
- 6^{ème} du Slalom de Kaunertal (AUT)
- 3^{ème} du Géant de Tignes (FRA)
- 5^{ème} du Géant de Zermatt (SUI)
- 6^{ème} du Slalom de Valmeinier (FRA)
- 4^{ème} du Slalom de Châtel (FRA)
- 7^{ème} du Géant de Risoul (FRA)
- 8^{ème} du Super Combiné des Ménuires
- 1^{ère} du Géant au Mont Dore
- 10^{ème} du SuperG de Serre Chevalier I
- 8^{ème} du Géant de Elm (SUI)
- 5^{ème} du Géant de Elm (SUI)



ROBIN BUFFET

(groupe Coupe d'Europe équipe de France)

Coupes d'Europe

- 23^{ème} du Géant de Trysil (NOR)
- 29^{ème} du Slalom de Trysil (NOR)
- 20^{ème} du Slalom de Lenzerheide (SUI)
- 1 participation à la Coupe du Monde de Schladming en Slalom

F.I.S

- 10^{ème} du Slalom de Cerro Castor (ARG)
- 9^{ème} et 7^{ème} des Slaloms de Valmeinier
- 7^{ème} de la descente de Megève
- 4^{ème} du Super Combiné de Megève I
- 3^{ème} du Slalom d'Arèche Beaufort
- 8^{ème} du Géant de Sainte-Foy Tarentaise



MARTIN AGNELLET (catégorie minime)

Championnats de France

- 3^{ème} en SuperG et 6^{ème} en géant à la 1^{ère} étape des Ecureuils d'Or
- 4^{ème} en SuperG à la 2^{ème} étape des Ecureuils d'Or
- 1^{er} en SuperG à la finale des Ecureuils d'Or
- 8^{ème} du classement national.

Compétitions internationales

- 6^{ème} du Géant de la Scara Val d'Isère
- 10^{ème} du Slalom de la Pokal Cup (SLO)
- 2^{ème} du classement départemental.



ADRIEN MASSON (catégorie minime)

Championnats de France

- 7^{ème} en Géant et 8^{ème} en slalom
- 1^{ère} étape des Ecureuils d'Or
- 4^{ème} du SuperG et 5^{ème} du Super Combiné à la finale des Ecureuils d'Or
- 12^{ème} du classement national.

Compétitions internationales

- 5^{ème} du Géant de la Scara Val d'Isère
- 10^{ème} du SuperG de la Scara Val d'Isère.
- 3^{ème} du classement départemental.



VICTOR BESSON (catégorie benjamin)

Championnats de France

- 1^{er} du géant
- 2^{ème} superG
- 1^{er} du classement national

Compétitions internationales

- 3^{ème} du Géant de la Topolino (ITA)
- 1^{er} du Slalom de la Topolino (ITA)
- 1^{er} du Salom de la Scara Val d'Isère
- 1^{er} du SuperG de la Scara Val d'Isère
- 2^{ème} du Géant de la Scara Val d'Isère

Coqs d'Or

- 1^{er} du Skiercross
- 1^{er} du parallèle
- 1^{er} du classement départemental.



AUTRES RÉSULTATS

Championnats de France

- Céline MASSON 6^{ème} du Slalom de la première étape Ecureuils d'Or
- Laurine DUSSOLIER 10^{ème} du SuperG et 11^{ème} du Géant 2^{ème} étape Ecureuils d'Or
- Pierre POLLET THIOLLIER 6^{ème} du Géant des championnats de France Benjamins
- Dylan MASSON 10^{ème} du Géant des championnats de France Benjamins

FOCUS

Hugo DESGRIPPES 10^{ème} du Slalom des championnats de France Benjamins

Compétitions internationales

Coralie BAUD 15^{ème} du Géant de la Pokal Cup (SLO)
Hugo DESGRIPPES 11^{ème} du Géant (1^{er} de son année d'âge) Pokal Cup (SLO)
Hugo DESGRIPPES 15^{ème} du Slalom (2^{ème} de son année d'âge) Pokal Cup (SLO)

Autres

Louison ACCAMBRAV vainqueur du Conseil Général catégorie poussines.

Le Club des Sports La Clusaz :

- Vainqueur du Top AFESA Jeunes 2012
- Vainqueur du classement des Grands Prix 2012
- Le club ayant le plus de coureurs sélectionnés à la SCARA Val d'Isère (Course internationale FIS) pour la 2^{ème} année consécutive.



SECTION SKI FREESTYLE

ANAÏS CARADEUX

Coupes du Monde Super Continental Cup

5^{ème} du Halfpipe à Cardrona (NZL)
4^{ème} du Big Air de Cardrona (NZL)
8^{ème} du Halfpipe de Copper Mountain (USA)
5^{ème} du Halfpipe de Mammoth (USA)

X Games USA - X Games EUROPE

4^{ème} des XGames Aspen USA
3^{ème} des Xgames Europe Tignes

Dew Tour

5^{ème} de la 2^{ème} étape
4^{ème} de la finale
2^{ème} WSI - Finales Superpipe Whistler (CAN)

NICOLAS BIJASSON

4^{ème} de la Coupe d'Europe à SAAS FEE halfpipe
Sélectionnée XGames Europe mais blessé aux qualifications



CÉSAR FABRE

13^{ème} Coupe d'Europe Halfpipe SAAS FEE (SUI)

Se qualifie pour les Jeux Olympique de la Jeunesse

5^{ème} du Halfpipe des Jeux Olympiques de la Jeunesse
5^{ème} des championnats de France Halfpipe
Sélectionné aux Championnats du Monde Juniors
3^{ème} Finale Coupe de France Halfpipe



JOFFREY POLLET VILLARD

Vainqueur du SFR Tignes
Vice Champion de France Halfpipe
6^{ème} du WSI - Finales Superpipe Whistler (CAN)
23^{ème} du classement général du DEW TOUR 2012



EMILIE CRUZ

Sélectionnée Championnats du Monde Junior
5^{ème} du Slope Style
1^{ère} de la finale de la Coupe de France slopestyle
2^{ème} des Championnats de France Halfpipe



AUTRES RÉSULTATS

Championnats du Monde Junior, 3 sélectionnés : César FABRE, David BONNEVILLE et Emilie CRUZ
Alex REMONNEY et Tom DAMIANI, sélectionnés pour ouvrir les XGames Europe

Finale de la Coupe de France slopestyle Serre Chevallier :

1^{ère} Emilie CRUZ, 3^{ème} Laurence GEORGES chez les dames
2^{ème} David BONNEVILLE, 3^{ème} César FABRE chez les hommes
1^{er} Tom DAMIANI, 2^{ème} Alex REMONNAY, 4^{ème} Julius CHAMPION chez les jeunes H

Championnats de France :

Alex REMONNAY Champion de France minimes slopestyle

Halfpipe jeunes

Jeunes dames : 1^{ère} Margaux HACKETT - 2^{ème} Lilou CATTANEO - 3^{ème} Justine CUOQ

Jeunes garçons : 2^{ème} Isaac SIMHON - 3^{ème} Diégo FRANCOIS

SECTION SNOWBOARD

MIRABELLE THOVEX

Coupes du Monde

7^{ème} halfpipe Cardrona (NZL)

(4^{ème} des qualif)

12^{ème} halfpipe Saas Fee (SUI)

9^{ème} halfpipe Stoneham (CAN)

5^{ème} des qualif

Coupes d'Europe

3^{ème} halfpipe Saas Fee (SUI)

11^{ème} halfpipe du DEW TOUR Breckenridge (USA)

Championnats de France

2^{ème} du Halfpipe

5^{ème} du slopstyle



CÉSAR REVERSADE

Coupes d'Europe :

12^{ème} halfpipe Les 2 Alpes

17^{ème} et 10^{ème} Slopstyle Brand (AUT)

4^{ème} Slopstyle Val Thorens



AUTRES RÉSULTATS

Championnats de France :

Margot ZOPPI : vice championne de France Minime halfpipe

Nicolas PALLADIO : champion de France de halfpipe

Matteo CUNY : 3^{ème} du halfpipe et 6^{ème} du slopstyle

Coupe d'Europe :

Matteo CUNY : 12^{ème} halfpipe Val Thorens

Anthony BERLAND : 3^{ème} Junior Championnat de France slopestyle

CHRISTIANE LACOMBE

Grande dame des routes et chemins des Aravis, Christiane a participé en novembre 2011 au marathon de New York où elle termine 5^{ème} Vétérans 2 toutes nations confondues et 4^{ème} française. Le 15 janvier elle devient championne départementale de cross. Cet hiver sur la neige avec ses raquettes elle est championne d'Europe en Vétérans 2 et 4^{ème} au classement général sur 5



courses toutes catégories. Ensuite au printemps elle enchaîne une autre discipline qui est le trail, courses en montagne, où elle gagne 4 épreuves en Vétérans 2 sans oublier de se classer 2 fois 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} au classement scratch sur ses quatre mêmes courses. Enfin, Christiane est championne de France par équipe en marathon avec son club de St Julien en Genevois.

A la recherche de nouveaux défis, Christiane prépare le challenge du Km vertical qui se déroulera à Manigod en 5 manches de 1000m de dénivelé durant tout l'été. Elle terminera sa saison par la prestigieuse épreuve du Trail National des Templiers dans l'Aveyron (72km) le 28 octobre 2012. Bravo Christiane pour ce palmarès fabuleux où tous les cluses sont fiers et admiratifs de ta volonté à enchaîner tout ces kilomètres, alors bonne route à toi !

SEB MICHAUD

La saison de Sébastien Michaud, skieur freeride, a commencé très tôt dès le mois de septembre avec la 3^{ème} édition du "Seb Michaud Invitación". Ce voyage de skieurs freeride sur invitation de notre champion s'est déroulé dans des conditions magnifiques, au cœur de la Cordillère des Andes en Argentine, en total autonomie durant 9 jours. Cette organisation hors du commun est faite pour produire des images inattendues et spectaculaires diffusées dans les grands médias nationaux et internationaux, le succès fût total avant le début de la saison.

Retrouver son film et images sur <http://www.skipass.com/news/69021-seb-michaud-in-vasion-le-film-en-.html>



La saison 2012 s'annonçait exceptionnelle avec des chutes de neige importantes mais elle s'est terminée pour Seb le 3 janvier avec un déchirement du ligament interne du genou gauche. Pendant sa convalescence de 10 semaines, Seb a été invité par les organisateurs du Freeride World Tour, non pas pour concourir, mais pour juger les épreuves et présenter des émissions sur leur web TV. Sa fin de saison fut exceptionnelle avec un super voyage en Norvège et du bon ski dans les Aravis pour ramener une fois de plus de belles images. Merci à Sébastien pour la promotion qu'il fait pour notre station et sa présence dans toutes les actions de communication de l'Office du Tourisme.

FRONTALIERS : PENSEZ A VOUS FAIRE RECENSER

Comme chaque année, le canton de Genève accorde une compensation financière aux communes françaises hébergeant des travailleurs frontaliers. Les sommes versées aux communes sont définies en fonction du nombre de frontaliers résidants. Plus le nombre de frontaliers déclarés en mairie est élevé, plus la contribution est importante. Nous comptons sur les personnes concernées pour venir en Mairie. Il suffit de déposer sur papier libre, les noms, prénoms et date de naissance de la personne se déclarant frontalière et les coordonnées de l'employeur Suisse.

RECENSEMENT 2013

Le dernier recensement de la population est intervenu en 2008 pour La Clusaz, affichant une population en baisse puisqu'à ce jour, nous comptons une population réactualisée de 1 917 habitants en résidence principale.

Le prochain recensement est prévu en janvier et février 2013, des agents recenseurs seront recrutés d'ici la fin de l'année afin d'effectuer ce travail avec une grande précision.

Le choix de la période est imposé par l'INSEE, et pour nous il s'agit d'une période défavorable en pleine saison d'hiver et en partie sur les vacances scolaires.

Nous vous demandons donc de réserver un accueil particulier aux agents recenseurs et de retourner rapidement vos questionnaires afin qu'ils puissent mener à bien leur mission avec efficacité.

Nous vous rappelons que ce recensement revêt un caractère obligatoire et a des impacts importants pour la commune.

En effet, le nombre de personnes en résidences principales influe sur les subventions de l'état, région et département et donc sur les ressources de la commune. C'est pourquoi, il est rappelé l'importance de répondre le plus rapidement possible à cette enquête dont le caractère est obligatoire et de ne pas hésiter à communiquer avec les agents recenseurs sur des cas particuliers dont vous auriez la connaissance.

Il s'agit d'une démarche citoyenne et nous vous remercions d'avance de votre implication et votre collaboration.

RECRUTEMENT

Pour mener à bien cette enquête la commune procédera à l'embauche de 7 personnes pour cette période. Les qualités requises sont le sérieux, la précision, la rapidité et surtout une bonne connaissance de la commune.

Si vous êtes intéressés pour participer activement à ce recensement, vous pouvez faire acte de candidature par courrier. **Pour plus de renseignement contacter le secrétariat de la Mairie.**

SAUVONS LES ABEILLES

De nombreuses études démontrent qu'il existe au niveau mondial un mouvement de disparition des abeilles. L'origine de ces disparitions fait débat mais on ne peut plus ignorer qu'elle est intimement liée à l'activité humaine. Notre vallée connaît elle aussi ce phénomène.

La plupart des études portant sur les abeilles domestiques montrent que ces dernières sont responsables d'environ 80% de la pollinisation des espèces de plantes à fleurs et des cultures.

On comprend aisément que leur disparition peut entraîner de graves problèmes pour la conservation des espèces, de la biodiversité et in fine pour l'alimentation humaine.

C'est pour aider à protéger les populations d'abeilles domestiques que la loi impose de déclarer tous les ruchers existants sur un territoire. L'article suivant à pour but de vous informer sur cette obligation et son utilité.

La commune encourage tous ceux possédant des ruches à s'y conformer et aider ainsi à lutter contre la disparition de nos meilleurs pollinisateurs.

DECLARATION DES RUCHES

Nous vous rappelons que la déclaration de ruches est obligatoire en vertu de la loi n°2009-967 et règlements du Code Rural :

"Tout propriétaire de ruches et dès la première, est tenu d'en faire une déclaration chaque année en précisant leur nombre et leur emplacement, selon les modalités définies par instruction du ministre chargé de l'agriculture. Un récépissé de déclaration sera délivré en retour aux intéressés pour être joint à leur registre d'élevage".

En effet, de trop nombreux propriétaires négligent ou refusent de les déclarer. Il est indispensable que les services sanitaires apicoles connaissent les emplacements des ruches et leur propriétaire lorsqu'une épidémie se déclare : chaque colonie d'abeilles peut-être un foyer de maladies contagieuses pour les ruchers environnants.

Le formulaire de déclaration est disponible sur le site internet www.service-public.fr ou sur le site du syndicat d'apiculture de la Haute-Savoie www.syndapi74.fr qui communique également des informations utiles et complémentaires.

DECLARATION DE LA TAXE DE SEJOUR VIA INTERNET

Nous vous informons que la municipalité a décidé de mettre en place la télé-déclaration pour la Taxe de Séjour.

Dans un premier temps, pour cet été 2012, seuls, les agences, les hôtels et les résidences de tourisme, pourront consulter leur dossier et effectuer directement sur Internet leur déclaration pour l'ensemble de leurs hébergements en s'identifiant sur le lien suivant : <http://laclusaz.mataxedesejour.net>

Le paiement en ligne n'est pas encore disponible, nous leur demandons donc, de bien vouloir nous retourner le règlement accompagné de la déclaration éditée depuis le site.

Avant l'hiver prochain, tous les hébergeurs recevront leur mot de passe et identifiant pour accéder à leur dossier, faire leur déclaration et régler la Taxe de Séjour en ligne.

Nos services restent bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

REUNIONS PUBLIQUES

Si vous souhaitez avoir plus d'informations concernant la vie municipale, notamment les réunions publiques du Conseil Municipal, il est possible de recevoir les convocations par e-mail. Pour cela, il suffit de nous envoyer votre adresse à : accueil-dgs@laclusaz.fr.

G CLASS, GLK CLASS, G 63, CODES D'UN EVENEMENT REUSSI !

En septembre 2011, l'hôtel 5* "Au Cœur du Village" recevait un groupe d'une agence allemande en mission pour le compte du constructeur de véhicules haute de gamme Mercedes-Benz. Il s'agissait de mettre en lice plusieurs sites européens pour l'organisation d'un Voyage de Presse très spécial.

L'enjeu considérable d'un tel challenge n'a pas échappé au groupe PVG. Il a immédiatement impliqué la société Alter Ego, spécialiste local du "coaching" d'équipes et d'organisation d'événements uniques.

En Décembre 2011, le choix des décideurs de la "marque à l'étoile" ont porté sur La Clusaz, attestant des qualités indéniables que possède notre site.

L'investissement en moyens logistiques et financiers est sans commune mesure avec celui qu'une commune comme la notre peut consacrer, mais ce n'est pas le cas pour un constructeur comme Daimler-Benz pour qui un tel événement est un enjeu majeur.

Alors, quels sont les points forts qui ont déterminé le choix du Jury pour la réussite de ce voyage de presse hors norme ?

C'est que notre village possède des atouts qui parfois nous échappent tant ils nous sont familiers :

- la proximité de l'aéroport de Genève, un "hub" mondial qui est une porte sur l'international,
- un environnement naturel extraordinaire qui ne lasse pas d'étonner et d'inspirer ceux qui le découvre, a séduit les promoteurs de l'événement tout autant que les 550 journalistes qui ont participé entre le 14 et le 30 mai 2012 pour produire d'innombrables images des véhicules en situation,
- le schéma compact de l'organisation en raison de la proximité des sites de conduite hors-route (Laquais et Bois de la Colombière) et sur-route (Col de la Croix-Fry et des Aravis) ont offert un cadre de travail efficace aux membres de la Presse, ce qui n'est pas si fréquent selon eux.
- la place offerte sur le Champ Giguët pour implanter une montée vertigineuse en acier, "l'Iron Scöckl", véritable test de puissance pour les véhicules tout-terrains.

Sur place, la "privatisation" de la Télécabine de Beau-regard, du restaurant "Le Grizzly" et la qualité de l'accueil des hôtels du groupe PVG ont confirmé l'impression que Mercedes-Benz s'était fait à l'origine et ont offert aux protagonistes une idée du style de vie sportive dans nos montagnes.



D'autre part, l'implication spontanée des nombreux propriétaires de terrains, l'enthousiasme de nombreux Clusés et le soutien des élus des communes traversées (La Clusaz, Manigod et Thônes), ont rendu possible l'aménagement raisonné des espaces naturels et de faire circuler les véhicules dans le respect de l'environnement pastoral. Les retombées économiques directes pour de nombreux professionnels du canton ont été importantes, d'autant plus que cette période du mois de mai est d'ordinaire bien creuse.

PROTECTION DU CAPTAGE D'EAU POTABLE DU FERNUY

La commune de La Clusaz a décidé de poursuivre la mise en conformité et la protection de ses captages d'eau potable.

Le nouveau programme engagé concerne la protection de la nappe du Fernuy.

Le dossier de projet étudié par le cabinet Profils Etudes porte :

- Sur le renouvellement et le déplacement du collecteur d'eaux usées existant et des antennes sur lesquelles sont raccordés les riverains. Ces conduites situées actuellement près du périmètre immédiat du captage présentent des signes de vétustés (déformations, fissures).
- La réalisation d'un collecteur d'eau pluviale parallèlement au réseau d'eaux usées projeté.

En amont au niveau de son raccordement avec le ruisseau du Fernuy, ce collecteur sera équipé d'un déboureur déshuileur et d'un by-pass. Il est destiné à récupérer les eaux du ruisseau en cas de pollution pour ne pas qu'elles s'infiltrent dans la nappe souterraine. Toutes les eaux de la voie communale seront également raccordées sur ce collecteur.

Ce programme a été complété par le projet de renforcement de la totalité du réseau d'eau potable et de défense incendie existant (qui date des années 30), entre le carrefour route des Confins/route de la Morraz et le réservoir du Fernuy.

L'enveloppe financière correspondant à ces travaux est décomposée de la façon suivante :

• Réseaux eaux usées	325 000 €
• Réseaux eau pluviale	493 000 €
• Reprise de la chaussée	70 000 €
• Clôture du périmètre immédiat	13 000 €
• Renforcement eau potable	399 000 €
• Honoraires AMO / MO SPS et frais divers	76 000 €
Montant total	1 376 000 € HT

L'ensemble de ce programme bénéficiera de deux subventions :

- L'une de l'Agence de l'Eau au titre de la protection du forage, d'un montant de 501 257 €,
- L'autre du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement de Haute-Savoie pour le renforcement du réseau d'eau potable, d'un montant de 62 220 €.

Ce projet a été découpé en trois tranches distinctes et se déroulera sur trois années.

La tranche ferme (partie Sud) sera réalisée dès 2012. Les travaux débuteront la deuxième quinzaine de juillet pour se poursuivre jusqu'à fin octobre.



ECLAIRAGE PUBLIC LED (ZA + GOTTY)

Dans le cadre de sa politique de développement des **cheminements piétonniers**, la commune poursuit l'installation d'éclairage public le long de ses chemins afin d'améliorer **la sécurité et le confort** des usagers.

Cet été deux programmes d'éclairage seront réalisés :

- Le cheminement piétons de la route des Confins entre le rond-point du Bossonet et la ferme du Var,
- Le cheminement piétons de la route de l'Etale entre le Pont de la Scie et la fin de la Zone Artisanale de Gotty.

Avec environ 30 mâts pour la route des Confins et 10 mâts pour la route de l'Etale, le choix de la commune a été d'équiper ces secteurs avec les nouveaux **lampadaires à LED**, identiques à ceux installés avant l'hiver sur le trottoir de la route du Col des Aravis au dessus de l'école.

Chaque mât consommera de l'ordre de 22 Watt/heure au lieu des traditionnelles "boules" qui consommaient environ 135 Watt/heure.

En plus des économies substantielles réalisées sur la consommation, le service électrique communal a choisi de relier ces mâts avec un multicâble à 3 phases... késako ? 3 sources électriques distinctes par mât ce qui permet 2 améliorations majeures :

1. **sécurisation de la source** électrique en cas de perte accidentelle d'une source,
2. possibilité de **moduler la puissance** distribuée : atténuation de la lumière diffusée, extinction partielle de mâts le long du parcours, etc.

Cette souplesse d'utilisation permettra de réaliser des programmes d'**éclairage adaptés aux besoins** : prise en compte de la durée du jour, fréquentation en fonction de la saison, etc. Une modernisation qui permettra de réaliser encore plus d'économies tout en améliorant le service rendu et en gérant durablement la ressource.

Le service électrique et le Conseil Municipal étudient d'ores et déjà l'extension de ce type d'éclairage à d'autres secteurs de la commune à un rythme régulier. Comme toujours, nous serons friands de vos appréciations sur ces nouveaux éclairages.

TOILETTES PUBLIQUES ET TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT AUX CONFINIS

Le parking de l'Arpettaz, aux Confins, est très fréquenté pour le départ de nombreuses randonnées et de plus en plus par les camping-cars en été. Ce secteur n'est pas desservi par le réseau d'eaux usées et cela a toujours freiné l'installation de toilettes publiques. Lors de l'hiver 2009 / 2010 et des deux derniers étés, des toilettes sèches ont été louées afin de pouvoir proposer un service sans raccordement à l'égout. Cependant, au regard de la forte fréquentation et du déversement récurrent des eaux de WC des camping-cars, le système n'est pas apparu judicieux pour ce secteur.

Il est donc prévu d'installer d'ici la fin de l'année un sanitaire public auto-nettoyant, accessible aux personne à mobilité réduite, et raccordé au réseau d'eaux usées créé cet automne.

Cette extension de réseau d'une longueur d'environ 600 m sera raccordée au réseau en amont du chalet du foyer de ski de fond.

Ce nouveau collecteur permettra de desservir également deux chalets existants ainsi que les bungalows posés sur le plateau lors de l'organisation d'épreuves sportives. Différents réseaux (électricité, fibre, eau potable) posés en parallèle dans la section inférieure complètent l'équipement de la zone d'accueil des événements.

L'ensemble de ce projet a fait l'objet d'une inscription budgétaire à hauteur de 120 000 € HT.

TRAVAUX HYDRAULIQUES DU CHEMIN DU PRE DE FOIRE

Dans le cadre des actions destinées à lutter contre la présence d'eau parasite dans les réseaux d'égouts, la Commune de La Clusaz va engager à l'automne 2012 (du 17 septembre au 31 octobre) la réhabilitation d'une antenne d'eaux usées Rue du Pré de Foire.

Des travaux de renforcement du réseau d'eau potable (reprise des branchements) et du réseau d'eau pluviale seront exécutés concomitamment.

Ce chantier réalisé à une profondeur importante : de 1,70 m à 6,30 mètres sur une longueur de 40 mètres nécessitent la fermeture à la circulation, de la voie au droit de l'hôtel Floralp. Une déviation sera matérialisée : elle empruntera la Route des Riondes, le Chemin des Riffroids et la Place du Pré de Foire.

Le coût de cette opération inscrite au budget 2012 est de 91 000 € HT, honoraires compris.

DEVELOPPEMENT DURABLE

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Le réveil matinal et la météo du samedi 12 mai n'ont pas eu raison des bénévoles de la traditionnelle journée de ramassage des déchets sur les pistes !



Ce rendez-vous, incontournable depuis plusieurs années, est venu clôturer la saison hivernale quelques jours après la fermeture du domaine skiable. Une saison bien enneigée qui laisse derrière elle son traditionnel flot de papiers, de bouteilles... et de mégots. 85 moniteurs, chasseurs, pisteurs, musiciens, élus et autres bénévoles, de La Clusaz, Annecy et même Grenoble, ont nettoyé les différents secteurs du domaine skiable entre deux averses ! Etant donné l'enneigement important de cet hiver et les chutes de neige printanières, les secteurs du bas de la station ont été privilégiés et un remarquable travail a été réalisé le long des routes de la commune.

Chaque équipe, armée de gants et de sacs poubelles, a ainsi participé à la préservation de notre patrimoine naturel commun à travers cette action citoyenne.



Ce n'est que vers midi, après une matinée bien chargée, que l'ensemble des participants s'est retrouvé au garage communal afin de partager un buffet campagnard bien mérité offert par la municipalité.



Quelques jours auparavant, les élèves de l'école de La Clusaz avaient déjà commencé ce grand nettoyage de printemps. Après avoir été sensibilisés à la durée de vie des déchets dans la nature et au recyclage des déchets, les "grands" ont nettoyé les bords de la route du col des Aravis, les contours des terrains de jeu et les pistes sous le télésiège de la Ruade. Les "petits" ont également participé en nettoyant les abords de l'école (agora, terrain de foot...).

Merci à tous pour votre participation



DOSSIER

EXCELLENTE SAISON POUR LA SATELC, ET DES PROJETS...

On ne pouvait rêver mieux avec des chutes de neige survenues avant les vacances de Noël, un froid suffisant fin janvier qui a permis de conforter le manteau neigeux sur les parties les plus basses et fréquentées du domaine skiable et... un ensoleillement maximum durant les vacances d'hiver. Un seul bémol : des vacances de printemps trop tardives et marquées par plusieurs perturbations...



Au final, c'est plus de 16 M€ (HT) et plus de 20% d'évolution de recettes que la SATELC a enregistré au terme de cette saison presque exceptionnelle, et qui conforte notre société au moment même où elle s'apprête à réaménager le secteur du Crêt du Loup et à poursuivre le renouvellement de son parc.

Ce réaménagement verra cette année le remplacement des télésièges du Crêt du Loup et du Mini Loup dont la construction remonte à 1979, et a conduit à repenser l'aménagement du snowpark.



Le nouveau télésiège du Crêt du loup du constructeur Doppelmayr sera approximativement situé le long de l'actuel télésiège du Loup 1 et desservira donc le sommet du Crêt du Loup. Il s'agira d'un appareil débrayable équipé de sièges 6 places dont le confort sera

comparable à celui du Télémix de l'Etale, avec un débit initial de 2 700 personnes à l'heure, très supérieur à celui de l'actuel télésiège du Crêt du Loup (1400 pers/heure). De plus, ce nouvel appareil sera équipé d'un tapis de pré-positionnement ayant pour but de faciliter et de sécuriser l'embarquement des skieurs débutants.

FICHE TECHNIQUE DE TSD6 CRÊT DU LOUP

Débit définitif	3 300 p/h
Débit provisoire	2 700 p/h
Vitesse	5,25 m/s
Diamètre du câble	45 mm
Longueur horizontale	971,64 m
Longueur selon la pente	1 046,88 m
Dénivellation	370,50 m
Pente moyenne	38,13%
Nombre de véhicule (débit définitif)	68 sièges
Durée du trajet	3,66 min
Diamètre de la voie	6,10 m

Deux télésikis jouxteront cet appareil ultra-performant, totalement rénovés :

- Celui du stade qui sera conservé,
- Et celui du Loup 1 qui sera raccourci, avec une gare d'arrivée se situant désormais à proximité de celle du télésiège du stade. Ce télésiège du Loup 1 sera à l'occasion rebaptisé "le Louveteau".

L'aire de départ de ces trois appareils sera évidemment agrandie pour que les skieurs puissent évoluer vers les gares dans les meilleures conditions avant d'embarquer.

Par ailleurs un télésiège 4 places à pinces fixes "Pomagalski", côté Mini-Loup, remplacera l'actuel télésiège 2 places et desservira le secteur du même nom.



Télésiège du Crêt du Loup en 1949

DOSSIER

FICHE TECHNIQUE TSF4 P'TIT LOUP

Débit définitif	1 800 p/h
Débit provisoire	1 200 p/h
Vitesse	2,3 m/s
Diamètre du câble	40,5 mm
Longueur horizontale	475 m
Longueur selon la pente	483 m
Dénivellation	95 m
Pente moyenne	20%
Nombre de véhicule (débit définitif)	54 sièges
Diamètre de la voie	4,90 m

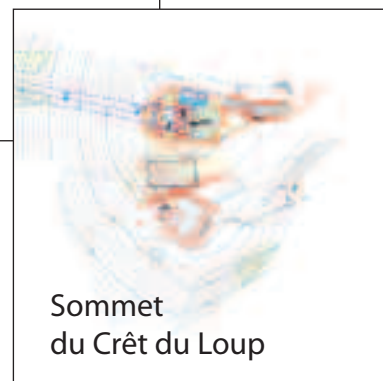
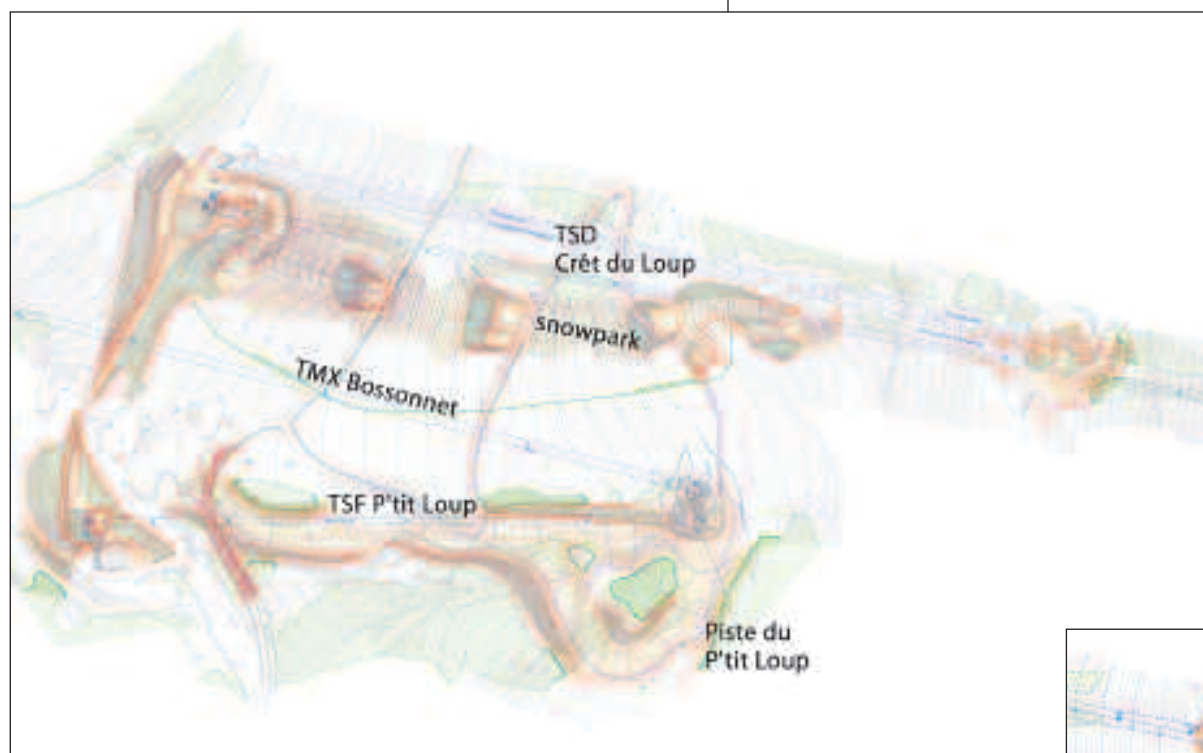
Ce nouveau téléporté sera dédié aux skieurs débutants, lesquels évolueront désormais en parallèle de la piste du "Louveteau", sur une piste qui se singularisera par un profil adapté à l'apprentissage du ski et totalement remodelé.

Cette nouvelle piste sera desservie par le Télémix du Bossonnet. Cet autre appareil équipé de sièges 6 places et de cabines sera construit dans le cadre d'une seconde phase qui sera finalisée en 2014 et qui verra de plus :

- la construction d'un télésiège à pinces fixes à partir du Bossonnet, dont la gare d'arrivée sera implantée à mi-pente de l'actuel télésiège du "Grand Bossonnet".
- la réalisation d'un parking et d'un bâtiment d'accueil.

Deux nouveaux téléportés remplaceront donc les télésièges des Praz et de la Ruade et le télésiège du grand Bossonnet, tandis que l'actuel télésiège du Petit Bossonnet sera déplacé et remplacé.

Nous reviendrons évidemment plus en détail sur cette deuxième phase de travaux à l'issue de laquelle les clients prendront pleinement conscience de l'intérêt de ce projet exceptionnel qui aura au final consisté à remplacer sept appareils (TSD Crêt du Loup, TSF du Mini Loup, TK du Louveteau, TSF Praz et Ruade, TSK du Grand Bossonnet et Petit Bossonnet) par cinq nouveaux.



LE NOUVEAU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DES REMONTÉES MÉCANIQUES

Le 30 décembre 2011, la commune a conclu un nouveau contrat de Délégation de Service Public (D.S.P.) avec la SEM SATELC. Ce contrat d'une durée de 30 ans confie à la SEM SATELC :

- L'exploitation, l'entretien et la maintenance des équipements de remontées mécaniques ;
- L'entretien des pistes de ski alpin au titre du damage et des travaux de pistes qui pourront éventuellement être effectués par la SEM SATELC ;
- La réalisation et l'exploitation des installations nouvelles (remontées mécaniques, bâtiments liés à l'exploitation du domaine skiable) ;
- L'exploitation des ouvrages, installations et bâtiments techniques annexes ou connexes nécessités par les missions de la SEM SATELC.

La SEM SATELC s'engage également à assurer l'ouverture de quatre remontées mécaniques en été pour permettre la pratique d'activités estivales (luge, randonnées, VTT...)

Les liens financiers entre la SEM SATELC et la collectivité :

Le Budget Annexe Tourisme (B.A.T.) de la collectivité supporte notamment les charges liées aux investissements antérieurs réalisés sur le domaine skiable : amortissement, annuité de la dette.

Les biens sont mis à disposition de la SEM SATELC qui verse en contrepartie une redevance au budget annexe tourisme correspondant à l'amortissement et aux frais financiers supportés par le B.A.T. pour la réalisation et le financement de ces installations.

La SEM SATELC verse également au B.A.T. une contribution annuelle aux charges d'exploitation de la neige de culture.

Afin de participer aux équipements et services mis en place par la commune dans l'intérêt du service public des remontées mécaniques (stationnement, politique de déplacement...), la SEM SATELC verse au B.A.T. une redevance d'exploitation (anciennement appelée TPIC). Cette redevance est calculée en fonction du chiffre d'affaires hors T.V.A. réalisé par la SEM SATELC :

- 8% du C.A. (hiver et été) jusqu'à 16 M.€;
- 20% pour la part de C.A. au-delà de 16 M.€.

Enfin la SEM SATELC verse diverses participations annuelles :

- Pour l'utilisation de parkings (Bossonnet et Salon des Dames);
- Pour participation aux frais du service de transport par bus.

Les investissements programmés dans le cadre du contrat :

A compter de 2012, la SEM SATELC réalise les investissements sur le domaine skiable.

Les travaux à réaliser dans les années à venir concernent :

- La construction du télésiège débrayable du Crêt du Loup et du télésiège à pinces fixes du Petit Loup en 2012.
- Le secteur du Bossonnet (télésiège débrayable avec cabines, télésiège à pinces fixes, téléski, bâtiment de départ des remontées). Travaux à réaliser pour mai 2014 en fonction d'un seuil de chiffre d'affaires à atteindre pour la SEM SATELC.
- Le renouvellement et la modernisation du parc de remontées mécaniques de manière régulière (tous les 4/5 ans pour un montant de 7 à 11 M.€). Les projets définitifs et le calendrier devant être précisés en collaboration avec la collectivité.

L'ensemble des biens réalisés seront remis à la collectivité à l'issue du contrat.

BUDGET

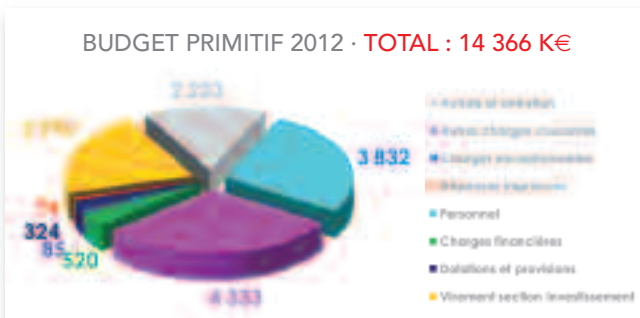
VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Le 5 avril 2012, le Conseil Municipal a approuvé la présentation du Budget Communal pour l'année en cours, ainsi que l'ensemble des budgets prévisionnels pour les activités annexes, qui sont distingués du budget principal comme l'exigent les règles de la comptabilité publique.

Les différents budgets sont présentés ici avec un équilibre de recettes et de charges tant au niveau de l'exploitation courante que des investissements à réaliser.

Les documents budgétaires officiels sont consultables en mairie.

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2012 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en K€)



Les dépenses de fonctionnement du budget principal atteignent 14,37 M.€, elles s'établissaient pour comparaison à 12,61 M.€ dans le budget primitif 2010 (+14%).

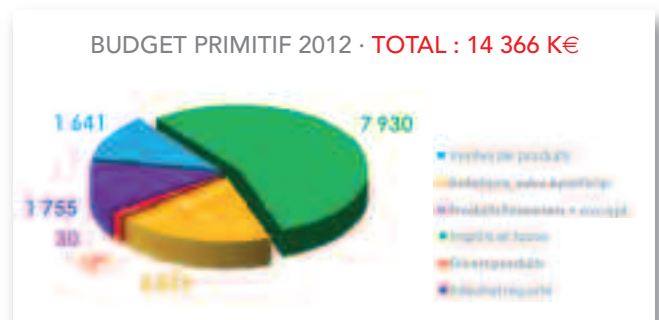
Cette augmentation apparente provient de la forte hausse de l'autofinancement dégagé (2,99 M.€) et servant à financer les investissements (1,45 M.€ en 2011). Concernant les charges courantes, les principales évolutions sont les suivantes :

- une augmentation modérée des frais de personnel (+2,2%)
- une légère baisse des achats et des charges d'entretien (-1,8%)
- Une augmentation des autres charges courantes (+5,3%), expliquée principalement par l'augmentation des subventions versées (+5%)

Les principaux organismes bénéficiaires de subventions communales sont les suivants :

- l'Office du Tourisme : 1,72 M.€ (1,65 M.€ en 2011)
- le Club des Sports : 548 K.€ (520 K.€ en 2011)
- le Comité des écoles : 126 K.€ (126 en 2011)
- le budget annexe parking : 200 K.€ (250 K.€ en 2011)
- Le budget tourisme (participation au service des navettes) : 90 K.€ (155 K.€ en 2011).
- Une augmentation de 5,9% des charges financières.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en K€)



Les recettes de fonctionnement ont été votées à hauteur des dépenses pour respecter les obligations d'équilibre, soit 14,37 M.€ (+14% par rapport au budget 2011).

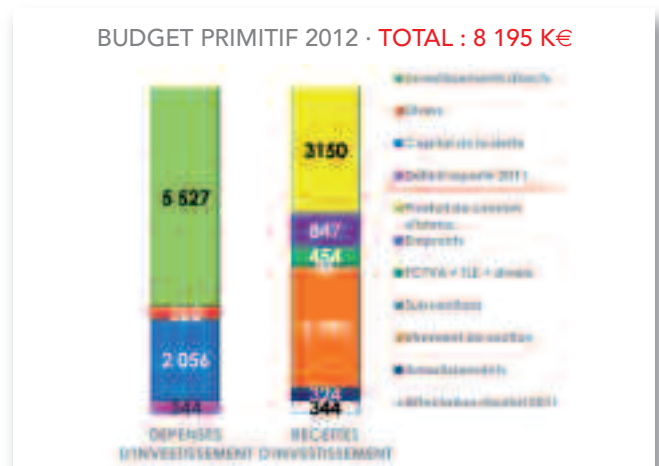
Cette augmentation s'explique en premier lieu par l'important excédent de l'exercice 2011 repris sur l'exercice 2012 (1,76 M.€ contre 0,33 M.€ l'année précédente).

Les recettes issues de la fiscalité représentent 55% des ressources de fonctionnement. Ces recettes comprennent la fiscalité directe (quatre taxes locales et compensations résultant de la disparition de la taxe professionnelle) et la fiscalité indirecte (taxe sur les remontées mécaniques, taxe de séjour, droits de mutation...)

Les principales évolutions à retenir :

- Les recettes de la fiscalité directe devraient demeurer dynamiques (+3% par rapport au produit encaissé en 2011) avec des taux d'imposition inchangés et ce malgré un contexte de réformes pénalisant pour la commune (mise en oeuvre en 2012 d'un prélèvement sur les recettes fiscales de la commune au titre de la "péréquation horizontale").
- Les recettes de fiscalité indirecte devraient afficher une augmentation de 3% par rapport au produit 2011 avec une bonne tenue notamment de la taxe sur les remontées mécaniques (+100 K.€).

SECTION D'INVESTISSEMENT (en K€)



BUDGET

Tout comme les dépenses et recettes de fonctionnement, les dépenses et recettes d'investissement sont votées de manière équilibrée à hauteur de 8,20 M.€. (6,88 M.€ en 2011)

Le programme d'investissement atteint 5,53 M.€ pour l'exercice 2012. Ce montant est composé d'une provision pour travaux (2,20 M.€) ainsi que d'opérations dont les principales sont la patinoire (1,10 M.€), le programme des Granges (0,29 M.€) et la ferme des domaines (0,28 M.€)

Le remboursement en capital des emprunts représente 2,06 M.€ (dont 550 K.€ d'emprunts court terme) contre 1,40 M.€ en 2011.

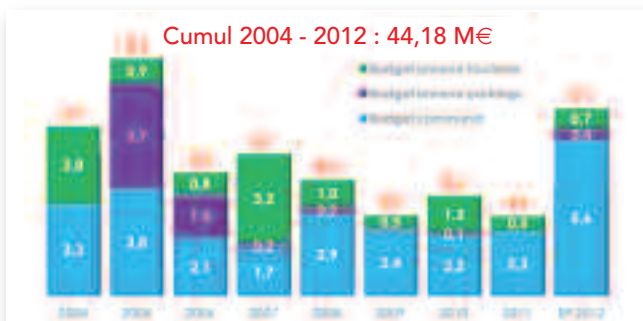
Le financement de ces dépenses est assuré par :

- L'excédent dégagé sur la section de fonctionnement soit 2,99 M.€
- Des cessions foncières pour 3,15 M.€
- Diverses recettes (subventions, FCTVA, TLE...) pour 0,54 M.€
- Un emprunt de 0,85 M.€.

Le déficit d'investissement de l'exercice précédent est couvert par les excédents de fonctionnement de 2011 (0,34 M.€).

INVESTISSEMENTS REALISES DANS LES 3 PRINCIPAUX BUDGETS (en M€)

Période 2004/2012 - Budgets Primitifs pour 2012



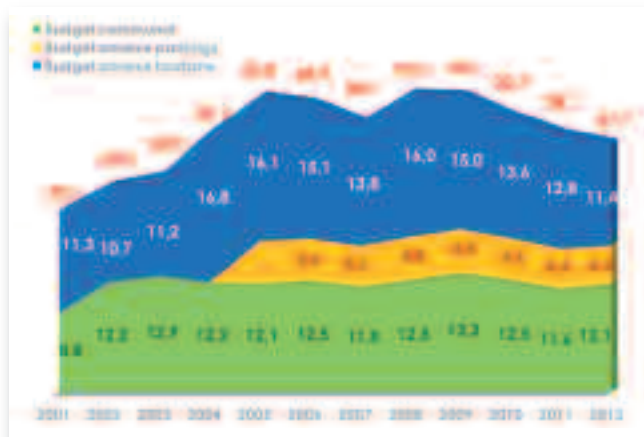
Le montant des investissements cumulés réalisés sur les trois principaux budgets dépasse 44 M.€ depuis 2004 soit une moyenne proche de 5 M.€ de travaux réalisés annuellement. Les exercices 2004 à 2007 sont ceux affichant les montants de travaux les plus importants en raison notamment des opérations réalisées sur les budgets annexes : Réalisation du parking du Salon des Dames en 2005-2006, travaux sur le secteur de Beauregard en 2004 et sur l'Etale en 2007 pour le budget annexe tourisme.

Le volume des investissements réalisés par le budget communal est également soumis à des variations annuelles mais de manière moins prononcée que dans les budgets annexes. Les montants de travaux réalisés annuellement sur le budget communal depuis 2008 varient entre 2 et 3 M.€ selon les exercices. Les prévisions 2012, font état d'un montant d'investissement de 6,7 M.€, dont près de 5,6 M.€ pour le budget communal (cf. détail page suivante).

BUDGET PRINCIPAL	Provision pour travaux	2 199 000
	Patinoire	1 100 000
	Programme Les Granges	291 000
	Ferme des domaines	281 750
	Protection captage de Fernuy	250 000
	Zone piétonne circulation	183 735
	Salle des fêtes	128 303
	Etudes urbanisme	128 178
BUDGET ANNEXE TOURISME	Travaux de pistes	200 000
	Matériel GAZ-EX / CATEX	198 963
BUDGET EAU	Travaux de mise en conformité	215 290
	Automatisation des parkings	152 027
	AEP Route des Granges	562 000
	Le Fernuy (hors protection captage)	160 000
	AEP Gotty	66 730
	Travaux d'adduction d'eau	50 000
BUDGET ASSAINISSEMENT	Route des Granges	245 000
	Confinis	120 000
	Chemin Pré de foire	90 650

ENCOURS DE LA DETTE DES 3 PRINCIPAUX BUDGETS (en M€)

Période 2001 /2012 - capital restant dû au 1^{er} janvier



L'encours de dette au 1^{er} janvier 2012 atteint 27,70 M.€ pour le total des trois principaux budgets de la collectivité.

La tendance à la baisse de cet encours amorcée depuis 2009 se poursuit avec une diminution de l'encours d'un million d'euros par rapport à 2011.

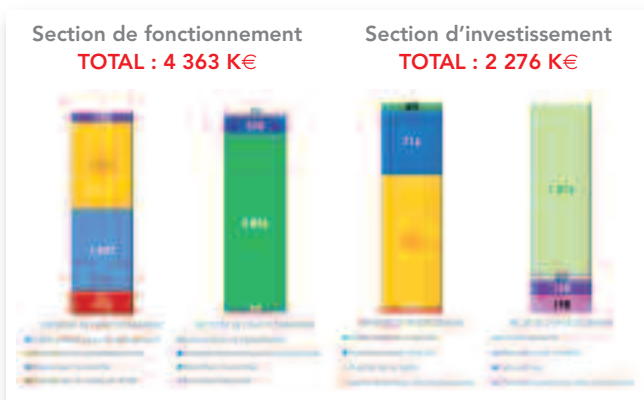
Dans le détail, cette réduction provient essentiellement du budget annexe tourisme dont l'encours diminue de 1,4 M.€ par rapport à 2011. A l'inverse l'encours de la dette du budget communal affiche une augmentation de 0,50 M.€ en raison des nouveaux emprunts long terme souscrits en 2011 (1,93 M.€).

BUDGET

BUDGET ANNEXE TOURISME

Le B.A.T. retrace les opérations financières entre la commune et l'exploitant des remontées mécaniques. Les investissements antérieurs à 2012 sont portés par le B.A.T. et la SEM SATELC rembourse les conséquences de ces travaux (amortissement et intérêts de la dette) au titre de l'affermage. Les nouveaux travaux à compter de 2012 sont portés en direct par la SEM SATELC.

Le B.A.T. comporte par ailleurs les charges du service des navettes qui sont de la compétence du SIMA.



EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES DU BUDGET ANNEXE TOURISME (K.€.)



Les recettes du B.A.T. sont attendues en hausse de 329 K.€ en 2012. La taxe sur l'activité des remontées mécaniques (TPIC) liée au chiffre d'affaires de la SEM SATELC est estimée de manière prudente à 1,56 M.€, en baisse de 67 K.€ par rapport à 2011.

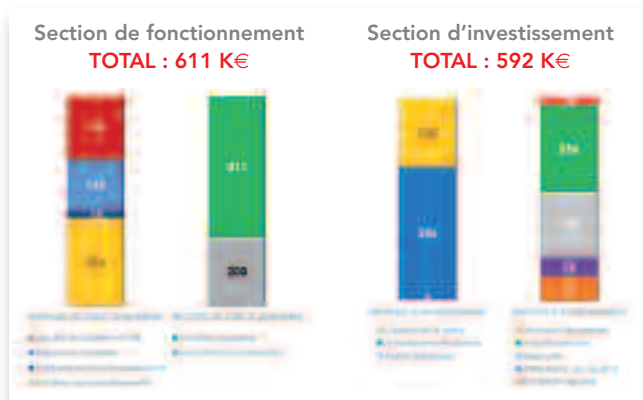
Avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat de délégation de service public, la redevance d'affermage perçue en 2012 couvre les conséquences du financement de la neige de culture et des installations de remontées mécaniques.

La SEM SATELC finance le service des navettes à hauteur de 295 K.€.

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

Le Budget Annexe des Parkings regroupe l'activité des parcs de stationnement aménagés (Centre et Salon des Dames). Les recettes propres du service (411 K.€) ne permettent pas de couvrir l'ensemble des charges de fonctionnement et le budget s'équilibre par le versement d'une subvention du budget communal de 200 K.€ en 2012.

L'exercice 2012 prévoit la réalisation de 386 K.€ de travaux (essentiellement pour des mises en conformité et l'automatisation des caisses) financés en partie par emprunt (190 K.€).



BUDGET DES ACTIVITES ANNEXES DE LA PISCINE

Les recettes liées aux entrées de la piscine sont constatées dans le budget principal, en revanche, les activités commerciales, c'est-à-dire le restaurant et le fitness sont comptabilisées dans ce budget spécifique.

Les recettes issues de l'exploitation (restaurant et fitness) sont attendues à hauteur de 96 K.€.

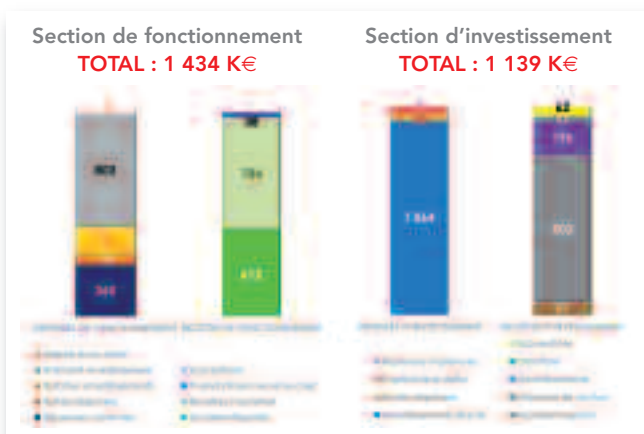
Ce budget trouve son équilibre par son activité propre et sans concours du budget principal. Les travaux envisagés en 2012 (84 K.€) sont autofinancés.



BUDGET

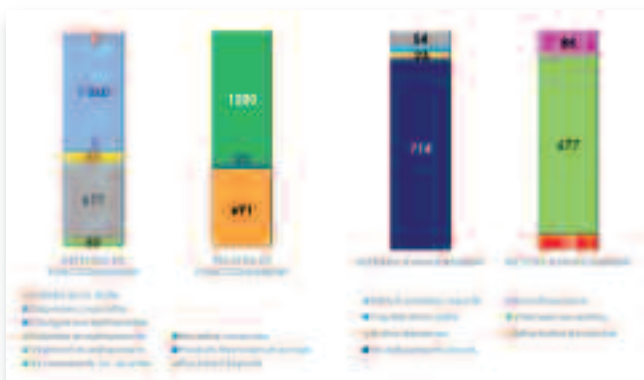
BUDGET ANNEXE EAU

Le budget annexe de l'eau, à caractère industriel et commercial s'équilibre par ses propres recettes. Celles-ci sont composées par les ventes d'eau (part fixe et part variable) pour 700 K.€ en 2012 et complétées par des redevances reversées à l'agence de l'eau pour 80 K.€ ainsi que des recettes diverses pour 4 K.€. Le budget 2012 prévoit 1,06 M.€ de travaux (dont 562 K.€ pour l'alimentation en eau potable sur le secteur de la route des Granges) intégralement autofinancés.



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le budget annexe assainissement, service à caractère industriel et commercial, s'équilibre par ses propres recettes. Le budget comporte la totalité des recettes d'assainissement dont une grande partie est reversée au Syndicat d'Assainissement des Aravis qui assure le traitement des eaux usées via la station d'épuration. Le budget 2011 prévoit 714 K.€ de travaux intégralement autofinancés.



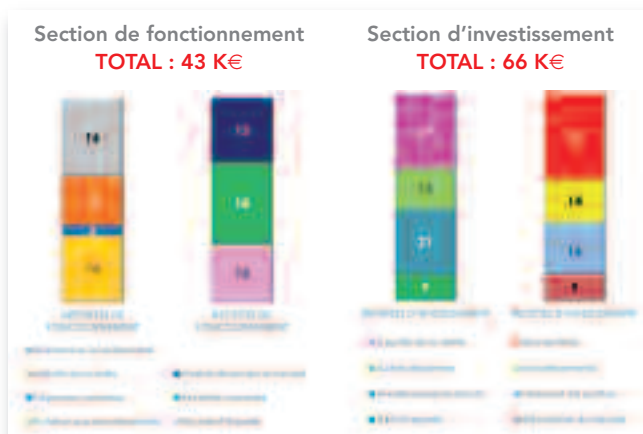
BUDGET ANNEXE FORET

Le Budget Annexe Forêt retrace la gestion des bois communaux en collaboration avec l'Office National des Forêts. Les recettes sont constituées essentiellement de ventes de coupes de bois (18 K.€ en 2012), et les principales charges correspondent à des frais d'entretien des bois et forêts. Le budget 2012 prévoit 60 K.€ de travaux qui seraient autofinancés.



BUDGET ANNEXE PASTORAL & AGRICOLE

Le Budget Annexe Pastoral et Agricole retrace l'activité des alpages communaux (Ferme du Lachat et Aravis d'en Bas). Les recettes courantes sont constituées de loyers versés par les agriculteurs et de subventions et servent à couvrir les dépenses d'entretien, le remboursement des intérêts d'emprunts et l'amortissement. Les investissements prévus sur 2012 (21 K.€) sont autofinancés.





TRAVAUX

ENROBES PROGRAMME 2012

Le programme annuel d'enrobés sur voies communales a été arrêté pour un montant de 275 000 €ht

Il portera sur les voies et sections suivantes :

- **Route de Plattuy :**
Section aval entre son carrefour avec la route des Confins et son carrefour avec le chemin du Tendieu Soleil
Section amont entre le transformateur de Plattuy et le pont des crêts
- **Route de l'Etale :**
Entre les deux accès à la zone artisanale
- **Route de la zone artisanale :**
Après modification de l'accès aval et reprises des réseaux
- **Route des Fiaux :**
Section médiane
- **Route de la Graillère :**
Après déplacement de la voie et la réalisation du renforcement des réseaux, entre le pont sur le Nant et la Traverse des Domaines
- **Place de l'Eglise :**
Après travaux d'aménagement de voirie, entre le restaurant la Calèche et la Grenette

Divers travaux d'entretien seront également réalisés :

- Reprises ponctuelles sur la route du Col des Aravis, entre le rond point du groupement des Remontées mécaniques et le rond point du Bossonnet,
- Sortie du parking Centre-village,
- Réfection des tranchées,
- Mise à niveau de tampons et bouches à clefs.

SAUVEGARDER LE PATRIMOINE

La Ferme des Domaines a maintenant trouvé sa place aux côtés de la scierie et du four communal dans le secteur patrimonial de la Piclière.

Les travaux de finitions des façades maçonnées ainsi que le toit sont prévus cet été et c'est l'association du Patrimoine qui organisera une "corvée" pour la recouvrir de tavaillons. La Commune remercie vivement tous ceux qui participeront à cette corvée.

La commune est d'avis de conserver son nom d'origine "la ferme des domaines" mais nous sommes aussi ouverts à toutes vos suggestions pour lui donner un nouveau nom en rapport avec sa nouvelle implantation et vocation patrimoniale.

**N'hésitez pas à nous faire part
de vos idées.**

PATINOIRE

TOIT, TOIT, mon TOIT...

Lors du choix du projet pour réaliser un toit sur la patinoire du Champ Giguët, le Conseil Municipal avait avant tout voulu mettre l'accent sur l'intégration architecturale de cet équipement imposant. Cette mission a été confiée au cabinet d'architecture Pierre Brunier, concepteur du projet retenu.

La phase 2 du projet consistait à consulter les entreprises pour réaliser cet ensemble. La consultation a eu lieu courant mai et il ressort des offres reçues que la complexité technique de la construction impose des solutions chères ou/et difficiles à bien chiffrer dans le délai imparti par le marché. Les offres ainsi reçues n'ont pas permis à la Commune de boucler cette phase du projet dans le respect du budget initialement prévu.

Avec un dépassement de l'ordre de 50%, la commune ne pouvait pas s'engager sur un tel niveau de budget. Il a donc été décidé, afin de respecter le parti architectural du Cabinet Brunier et qui avait fait l'unanimité au sein du Conseil, de revoir la technique de construction en trouvant des simplifications. Ce projet modifié permettra de lancer une nouvelle consultation. Il a aussi été décidé de laisser plus de temps aux entreprises afin qu'elles puissent répondre avec des propositions analysées en profondeur et donc des budgets affinés.

Bien évidemment, la construction du toit ne pourra pas commencer cet été comme prévu initialement. Le nouveau planning établit que les nouvelles consultations devraient se tenir courant été/automne 2012 pour un début des travaux au printemps 2013.

La patinoire sera donc ouverte cet été et ses célèbres soirées disco se feront sous bâche pendant encore une saison...

TRAVAUX

SECURISATION PIETON, ACCES HANDICAPE DERRIERE L'EGLISE

La décision d'organiser une zone piétonne dans le centre village à conduit à étudier un aménagement de l'espace public entre le restaurant la Calèche et la Grenette à l'arrière de l'église.

Ce projet qui vient d'être finalisé sera réalisé à l'automne 2012.

- La voie de circulation sera améliorée : pente et largeur constante de 3 mètres 50,

- Divers aménagements permettront l'occupation du domaine public (terrasses) et le cheminement piétons dont un côté église, pour les personnes à mobilité réduite,

- Le coût de ce projet est estimé à 150 000 € HT dont 23 000 € HT pour les travaux de chaussées prévus dans le programme enrobé.

20

SECURISATION PIETON, ACCES HANDICAPE DERRIERE L'EGLISE

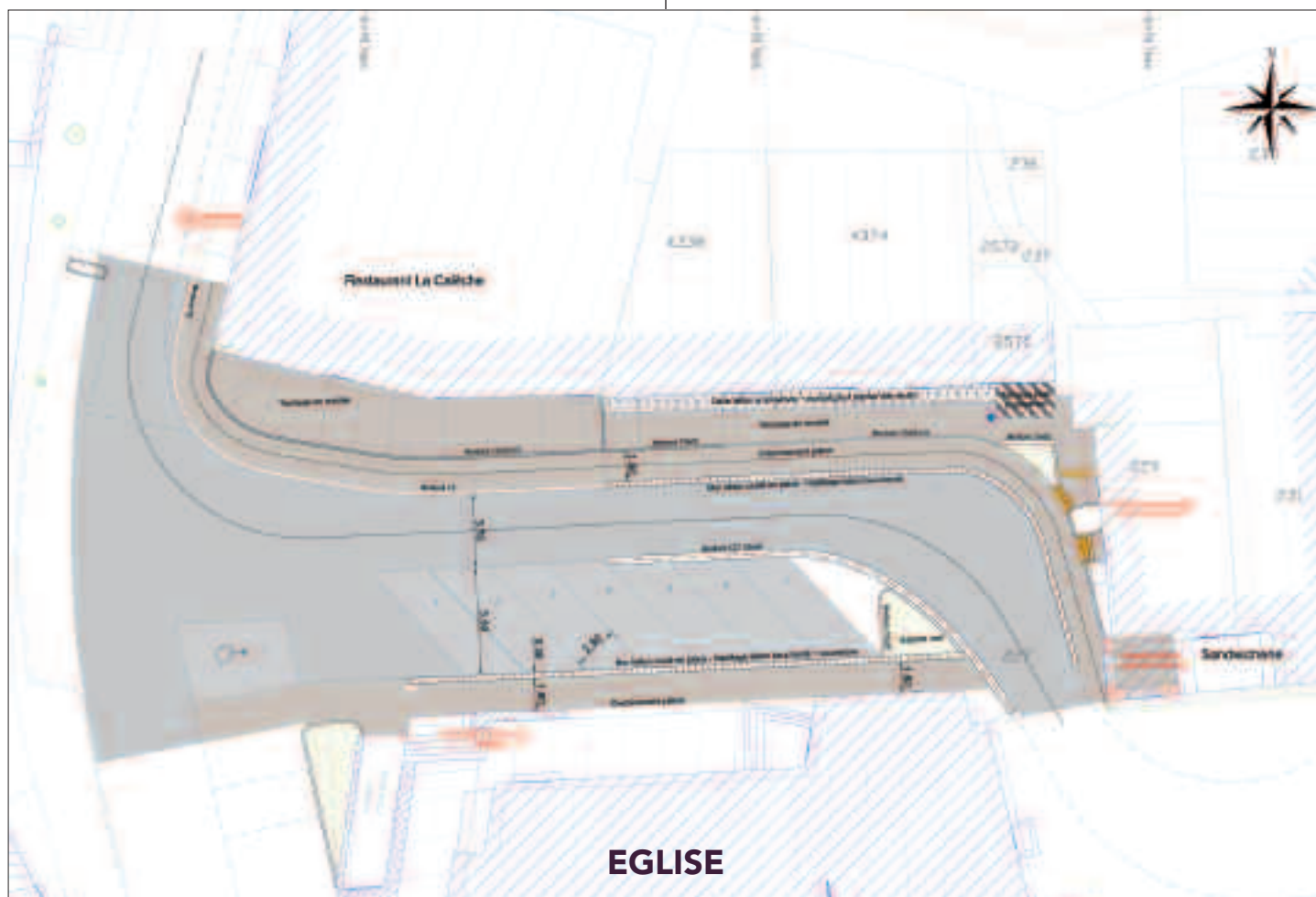
La décision d'organiser une zone piétonne dans le centre village a conduit à étudier un aménagement de l'espace public entre le restaurant la Calèche et la Grenette à l'arrière de l'église.

Ce projet qui vient d'être finalisé sera réalisé à l'automne 2012.

- La voie de circulation sera améliorée : pente et largeur constante de 3 mètres 50,

- Divers aménagements permettront l'occupation du domaine public (terrasses) et le cheminement piétons dont un côté église, pour les personnes à mobilité réduite,

- Le coût de ce projet est estimé à 150 000 € HT dont 23 000 € HT pour les travaux de chaussées prévus dans le programme enrobé.



URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE AUTORISATIONS DE TRAVAUX E.R.P - LOTISSEMENT - PERMIS D'AMENAGER Année 2011

05N023-03 : Philippe MELLIER - Les Frasses Est, 608 Route de la Cluiseraz

Modification des stationnements avec création de places intérieures et suppression de places extérieures, modification de la souche de cheminée en toiture Est (bois plutôt que pierre) et suppression de celle à l'Ouest. Création d'une claustra sur une baie.

Modification implantation du bâtiment, habillage du transfo situé sur la parcelle, modification desserte du chalet, modification et agrandissement SHOB et SHON du sous-sol

• Avis FAVORABLE le 07/01/2011

MO 06X041-01 : Gaston POLLET-VILLARD pour SCI LE MYOSOTIS - La Chavonnette

Modificatif sur le bât. "Les Rocheuses" : garde corps

• Avis FAVORABLE le 02/05/2011

MO 06X049-01 : SCI LE MYOSOTIS - 36 Montée du Château, "Résidence Les Aravis"

Modificatif : 6 logements au lieu de 9 et garage n°4 transformé en local à skis, poubelle...

• Avis FAVORABLE le 05/09/2011

MO 07X023-02 : Gaston POLLET-VILLARD pour SCI LE CORNILLON - 24 Impasse de la Chavonnette

Modification ouvertures façades N et rajout d'un châssis de toiture côté O

• Avis FAVORABLE le 06/04/2011

MO 07X040-01 : Christopher IRELAND - La Graillière, 861 Route de Plattuy

Changement pétitionnaire (vient de Fabrice ZAMBAUX)

• Avis FAVORABLE le 19/09/2011

MO 08X001-03 : Jérôme MALKA pour EURL CAJUTA - La Graillière, 51 Chemin des Carêmes

modification de quelques ouvertures en façade, implantation et SHON avec transfert de COS

• Avis FAVORABLE le 17/03/2011

MO 08X017-02 : Michel BETEMPS - Le Var d'en Haut
Modificatif : ouverture d'une fenêtre au 2ème étage (80cm x 90 cm)

Réalisation d'un escalier en rez bas (rampe en bois)

• Avis FAVORABLE le 30/09/2011

MO 08X034-02 : Olivier CREPIN - Chalet Roch, Les Têtes, 2335 Route du Col des Aravis

Modifications façades

• Avis DEFAVORABLE le 18/02/2011

MO 08X034-03 : Olivier CREPIN - Chalet Roch, Les Têtes, 2335 Route du Col des Aravis

Modifications façades

• Avis FAVORABLE le 22/09/2011

MO 09X012-02 : Indivision VITTUPIER Pascal et Joseph - Gotty, 82 Impasse Clément

Travaux sur construction existante : création de SHON par surélévation de la toiture, création d'un escalier d'accès au garage. Agrandissement du tènement

• Avis FAVORABLE le 19/01/2011

MO 09X021-01 : Michel et Blandine de la TULLAYE - Le Fernuy, 1962 Route des Confins

Transfert de permis (vient de Annick PICHON)

• Avis FAVORABLE le 02/05/2011

MO 09X021-02 : Michel de la TULLAYE pour SCI TULLANDA - Le Fernuy, 1962 Route des Confins

Le pétitionnaire devient une SCI : SCI TULLANDA représentée par Monsieur Michel de la TULLAYE et un logement au lieu de 2.

• Avis DEFAVORABLE le 08/07/2011

09X021-03 : Michel de la TULLAYE - Le Fernuy, 1962 Route des Confins

Le pétitionnaire devient une SCI : SCI TULLANDA représentée par Monsieur de la TULLAYE Michel et un logement au lieu de 2

• Avis FAVORABLE le 22/09/2011

MO 10X005-02 : Laurent THEVENET pour EURL IMMO CONCEPT - Le Fer à Cheval - Le Nant, 117 Impasse des Moutons

Modification implantation et surface terrain, extension du garage et augmentation de la SHON

• Avis FAVORABLE le 16/06/2011

MO 10X005-03 : Laurent THEVENET pour EURL IMMO CONCEPT - Le Fer à Cheval - Le Nant, 117 Impasse des Moutons.

Modification implantation, extension du garage et augmentation de la SHON

• Avis DEFAVORABLE le 22/07/2011

10X021 : Anne PERRILLAT-AMEDEE - Les Converses
Rénovation d'un ancien chalet, réaménagement et modification de l'appartement existant en rez-de-sol (appartement T 5 en location saisonnière), création d'un logement dans les combles (appartement T4 en résidence principale occupé par le propriétaire).

• Avis FAVORABLE le 19/01/2011

URBANISME

10X023 : Pascale BETEMPS - Restaurant "Chez Arthur", 3675 Route du Crêt du Merle - B.P. 55

Agrandissement cuisine du restaurant, aménagements cuisine et salle de restaurant, création toiture terrasse

• Avis FAVORABLE le 09/02/2011

10X025 : Daniel POILLEAUX pour SARL CRISTAL DEVELOPMENT - Les Domaines, 195 Route de la Piscine, "Hôtel de Charme"

Nouvelle construction : construction Hôtel de Charme avec son restaurant, son bar et ses services annexes

• Avis FAVORABLE le 21/02/2011

MO 10X025-01 : Daniel POILLEAUX pour SARL CRISTAL DEVELOPMENT - Les Domaines, 195 Route de la Piscine, "Hôtel de Charme"

Modification de l'accès aux garages, la terrasse du restaurant, la façade Nord

• Avis FAVORABLE le 06/04/2011

10X027 : Gaston POLLET-VILLARD pour SARL PVG - Z.A. de Gotty, Les Fiaux

"Atelier Prestige Traiteur" : bâtiment industriel à destination culinaire : fabrication de repas pour établissements extérieurs

• Avis FAVORABLE le 18/01/2011

10X028 : Gérard WIND pour SARL AFG - La Morraz, 1756 Route des Confins

Rénovation chalet existant, modification ouvertures façade, aménagement 4 logts

• Avis FAVORABLE le 28/04/2011

10X029 : Daniel POILLEAUX - 861 Route de Plattuy

Construction d'un chalet destiné à la vente

• Décision TACITE DE REJET le 18/02/2011

10X030 : Nicolas GRAND JEAN pour SARL 3V INVESTISSEMENTS - La Morraz, "domaine Les Alpages"

5 chalets individuels et 2 chalets collectifs de 4 appartements chacun (au total 13 logements)

• Avis DEFAVORABLE le 25/01/2011

10X031 : Donald Kenneth HARTMAN - 42 Chemin des Carêmes

Transformation d'un des garages en une salle de jeux/télé, déplacement de la porte de ce garage dans l'abri joutant, et remplacer cette porte par une porte vitrifiée comme celle d'en haut

• Avis FAVORABLE le 14/01/2011

10X032 : Frédéric THOVEX - Plattuy

Construction d'une habitation principale de type chalet

• Avis FAVORABLE le 10/02/2011

10X033 : Raphaël JAKKEL pour EURL Le Grand Montagnard - La Perrière

Agrandissement Hôtel La Montagne : accès parking souterrain au sous-sol, salle de séminaire, salle fitness, réception et piscine couverte, 1 chambre PMR, 5 chambres, 8 suites.

• Rejet tacite le 13/04/2011

10X034 : Commune de La Clusaz et A.A.C.S. - 99 Route de l'Étale

Rénovation de la salle des Fêtes

• Avis favorable le 12/04/2011

11X001 : Gaston CAVAGNOUD - Les Confins, Route de la Chapelle

Déplacement et reconstruction d'une grange servant de garage, reculée de 5 m par rapport à la limite de route (40 m² SHOB)

• Avis DEFAVORABLE le 10/03/2011

11X002 : Anny THEVENET pour NEIGE ET CONSTRUCTIONS - Le Tendieu

Collectif de 5 logements

• Rejet TACITE le 14/09/2011

11X003 : DUNOYER pour AXE ET D - 551 Route du Var d'en Haut - Construction 2 chalets

• Rejet TACITE le 18/06/2011

11X004 : SAS CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES DURET - La Carfe, "Chalets des Grandes Alpes"

Projet de construction de 3 chalets de logements collectifs soit un total de 26 appartements

• Avis DEFAVORABLE le 18/05/2011

11X005 : Christophe SUIZE - La Praise / Gotty, Route de la Sence

Chalet résidence principale de deux logements

• Avis FAVORABLE le 04/07/2011

11X006 : Pierre LESTAS pour SATELC - 124 Salon des Dames. Aménagement abri public pour billetterie

• Avis FAVORABLE le 14/09/2011

11X007 : André VITTOZ pour COMMUNE DE LA CLUSAZ - La Piclière

Déplacement d'un bâtiment traditionnel depuis la parcelle A 471 "Les Domaines" sur la parcelle B 1348 "La Piclière" afin de créer une zone de préservation et de valorisation du patrimoine montagnard.

• Avis FAVORABLE le 04/07/2011

11X008 : Gilles SICARD - Lotissement La Chavonnette Est, lot n° 2, Sous le Crêt

Chalet résidence secondaire d'un logement

• Avis DEFAVORABLE le 13/07/2011

URBANISME

11X009 : Frédéric et Florence CALMET pour SCI F2 C2 - Les Tollets, 1525 Route du Col des Aravis
Aménagement chalet existant de 3 logts en 2 appartements + habillage bois facades, balcons plus grands, ouvertures avec encadrements et volets traditionnels
• Avis FAVORABLE le 25/08/2011

11X010 : Anny THEVENET pour Sarl Neige et Constructions - Le Tendieu, Route de Plattuy
Petit collectif de 5 logements
• Avis DEFAVORABLE le 14/09/2011

11X011 : Christophe et Delphine VAN MUYLDERS - Gotty
Construction d'un chalet bois sur soubassement maçonnerie, menuiseries extérieures en bois, couverture en tavaillon
• Avis FAVORABLE le 25/07/2011

11X012 : SCI MYOSOTIS par Gaston POLLET-VILLARD "Résidence Les Petites Granges" - 2 chalets de deux logements
• Rejet tacite le 14/08/2011

11X013 : Gaston CAVAGNOUD - Les Confins, Route de la Chapelle
Déplacement et reconstruction d'une grange servant de garage, reculée de 5 m par rapport à la limite de la route
• Avis FAVORABLE le 29/08/2011

11X014 : Philippe HUMBERT pour SCI LEFLO - Lot n° 5, La Chavonnette Est
Construction d'un chalet d'habitation d'un logement
• Avis FAVORABLE le 21/10/2011

• **11X015** : Jérôme CARLOD - 105 Chemin des Greffions
Création d'un garage pour deux voitures pour agrandissement bâtiment existant
• Avis DEFAVORABLE le 29/06/2011

11X016 : Dominique THOVEX - 140 Route de la Grailère
Agrandissement pour locaux techniques
• Avis DEFAVORABLE le 03/08/2011

11X017 : Michel DURET pour SAS CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES DURET - La Carfe, "Chalets des grandes Alpes"
Construction de 3 chalets de logements collectifs pour un total de 26 appartements : 9+9+8
• Avis DEFAVORABLE le 12/09/2011

11X018 : Alain BEXON - Les Frasses Est
Chalet résidence secondaire d'un logement avec garage semi-enterré pour deux véhicules et une aire de stationnement pour deux véhicules
• Avis DEFAVORABLE le 10/10/2011

11X019 : Simon POLLET-THIOLLIER - Gotty, 2854 Route du Col des Aravis
Construction d'un chalet d'habitation d'un logement
• Avis FAVORABLE le 02/09/2011

11X020 : Gérard GUIHO - Les Verriers 749 Route du Crêt du Merle
Construction d'un garage en annexe de 29,5 m² de SHOB
• Avis DEFAVORABLE le 04/10/2011

11X021 : Nicolas DUNAND - Le Nant
Maison individuelle en résidence principale 6 pièces chalet bois et sous bassement maçonnerie, couverture tavaillons
• SANS SUITE le 22/12/2011

11X025 : Nicolas DUNAND et Bernard PERILLAT-MERCEROZ - Le Nant
Construction d'un chalet bois sur soubassement maçonnerie, menuiseries extérieures en bois, couverture en tavaillon
• Avis FAVORABLE le 29/12/2011

AT 10X005 : Pascale BETEMPS - 3675 Route du Crêt du Merle, "Chez Arthur"
Agrandissement cuisine, aménagement cuisine et salle de restaurant et création toiture terrasse
• Avis FAVORABLE le 08/02/2011

AT 10X006 : SARL CRISTAL DEVELOPMENT - Les Domaines, "Hôtel de Charme"
24 chambres, restaurant, bar et services annexes
• Avis FAVORABLE le 18/02/2011

AT 10X008 : Gaston POLLET-VILLARD pour la SARL ACV - Montée du Château, "Au Cœur du Village"
Modification aménagement intérieur de l'hôtel 5 étoiles
• Avis FAVORABLE le 04/01/2011

AT 11X001 : M. le Maire André VITTOZ pour la Commune de La Clusaz et Mme Françoise POLLET-VILLARD pour l'AACS - Route de l'Étale, Salle des Fêtes
Rénovation et agrandissement salle des Fêtes
• Avis FAVORABLE le 12/04/2011

AT 11X002 : M. Pierre LESTAS pour La SATELC - 124 Salon des Dames, L'Ars
Aménagement abri public en billetterie
• Avis FAVORABLE le 13/09/2011

AT 11X003 : Mme Le Maire Joëlle CECCALDI-RAYNAUD pour la Commune de Puteaux - 522 Route du Col des Aravis, Carrefour du Bossonnet - Hôtel le Crêt du Loup
Mise en conformité ERP cage d'escalier encloisonnée
• Avis FAVORABLE le 25/08/2011

AT 11X004 : M. le Maire André VITTOZ pour la Commune de La Clusaz - La Piclière
Réimplantation de la Ferme des Domaines à la Piclière
• Avis FAVORABLE le 12/09/2011

DECLARATIONS PREALABLES TRAVAUX DIVERS Année 2011

10/105 : Maurice MUNCH pour SCI LE LOUP n° 5 - 685 Route du Crêt du Merle
Création 4 châssis de toiture
• OPPOSITION le 28/01/2011

10/115 : Marie LE HIR pour SCI ISIS - 66 Route des Grandes Alpes
Agrandissement d'une fenêtre existante, ouverture d'une porte donnant sur terrasse privative Nord
• OPPOSITION TACITE le 22/01/2011

10/122 : Agence ATHERAC pour copropriété Le Loup et Le Merle - 685-689 Route du Crêt du Merle
Réfection de la toiture en tôle des deux bâtiments
• OPPOSITION le 27/01/2011

10/124 : Dominique THOVEX - Les Granges
Création de 3 lots sur un terrain comportant déjà un accès existant
• OPPOSITION TACITE le 04/03/2011

10/125 : Bernard PERRET - 168 Chemin des Trois Vents
"Le Crocus" : Réfection toiture en bardeaux + 1 vélux dans garages
• SANS SUITE le 15/02/2011

10/126 : Laurent DULAC - 170 Chemin des 3 Vents
"Le Crocus" : Pose d'un vélux en toiture de la mezzanine de l'appartement
• SANS SUITE le 15/02/2011

10/127 : Pierre COLLOMB-CLERC pour Indivision COLLOMB-CLERC - Route de Plattuy, "Le Tendieu"
Détachement d'un terrain à bâtir avec création d'une voie d'accès et rétablissement de l'accès existant au hameau voisin situé à l'ouest
• OPPOSITION le 23/02/2011

10/129 : Eric NERON - 87 Place de l'Eglise
Modification façade (changement couleur bardage + enseignes)
Changement de destination : commerce en bureau
• SANS OPPOSITION le 10/02/2011

10/130 : Franck HUDRY pour SARL Au Cochon des Neiges - 21 Route des Confins, Les Granges
Remplacement stores existants par un support pour stores en structure aluminium
• OPPOSITION le 05/01/2011

10/131 : Pascal COSTA - 504 Chemin du Batieu
Réfection du balcon extérieur avec aménagement et extension façade latérale Sud.
Positionnement d'un poteau façade Sud
• SANS OPPOSITION le 12/05/2011

10/132 : Pierre-Noël VITTOZ - 153 Route des Grandes Alpes
Remplacement et modification des pâlines balcons des 2 niveaux couleur chêne clair
• SANS SUITE le 09/02/2011

11/001 : AGENCE ATHERAC pour copropriété Les Hauts des Riffroids - 155-197 Chemin des Hauts des Riffroids
Réfection de la toiture du chalet B en tavaillons
• SANS OPPOSITION le 10/02/2011

11/002 : AGENCE ATHERAC pour Copropriété Les Hauts des Riffroids - 155-197 Chemin des Hauts des Riffroids
Réfection des peintures et boiseries des façades des chalets A et B à l'identique de l'existant
• SANS OPPOSITION le 10/02/2011

11/003 : Christian BURGNIARD pour GOBERT IMMOBILIER SYNDIC - 77-85 Place de l'Eglise "Résidence de l'Eglise" : Réfection des balcons et remplacement des garde-corps
• SANS OPPOSITION le 16/02/2011

11/004 : Marie-Thérèse ESCAICH - 2086 Route des Confins
"Le Fernuy" : Réfection façade (habillage bois), réfection escalier et pâlines de balcon, changement de chauffage donc changement de fenêtres
OPPOSITION TACITE le 18/05/2011

11/005 : Odile CAVAGNOUD - 4772 Route des Confins
Déplacement ancien grenier de la parcelle A 4360 sur parcelle A 3059 avec création d'un sous-bassement
• OPPOSITION le 23/02/2011

URBANISME

11/006 : Bernard PERILLAT-MERCEROZ - 141 Impasse des Moutons

Changement de tous les volets du chalet à l'identique
• SANS OPPOSITION le 22/04/2011

11/007 : Jean-Pierre CALAMAND pour SCI SOJEFRA - 149 Hameau de Préról. Construction d'un mazot abri de jardin avec soubassement

• OPPOSITION le 25/02/2011

11/008 : Antoine GILBERT - 32 Chemin des Moyés
Réfection toiture en tavaillons, bardage en imprégnation, remplacement des fenêtres (fenêtres en bois)

• SANS OPPOSITION le 05/04/2011

11/009 : Agence ATHERAC pour Copropriété Le Soladret - 1503 Route de Plattuy

Réfection toiture actuelle en bardeaux par du tavaillon
• SANS OPPOSITION le 03/03/2011

11/010 : Agence ATHERAC pour copropriété Le Crocus - 192 Chemin des Trois Vents

Réfection toiture en bardeaux par du tavaillon + création vélux dans appart. Laurent DULAC et 1 vélux sur garage commun PERRET / DULAC

• SANS OPPOSITION le 06/04/2011

11/011 : Agence ATHERAC pour Copropriété Les Chalets des Converses Bât. La Colombière - 2059 Route de l'Etale

Réfection toiture en tavaillons actuellement en bardeaux

• SANS OPPOSITION le 03/03/2011

11/012 : Patrick CECCON pour SCI SAFLO - 1685 Route du Crêt du Merle

Auvent avec structure bois et couverture en tavaillons sur porte d'entrée : façade Nord Est

• SANS OPPOSITION le 07/03/2011

11/013 : Louise POLLET-THIOLLIER - 128 Chemin des Alpagnes. Réfection toiture en tavaillons sur écurie pan Est

• SANS OPPOSITION le 04/03/2011

11/014 : Pierre Noël VITTOZ - 153 Route des Grandes Alpes. Réfection des palines et garde-corps de deux balcons à l'identique

• SANS OPPOSITION le 04/03/2011

11/015 : Agence ATHERAC pour Copropriété La Ruade - 685-689 Route du Crêt du Merle

Réfection toiture des deux bâtiments "Le Loup" et "Le Merle" et création de 4 vélux en toiture, appartement MUNCH, le Loup n°5

• SANS OPPOSITION le 09/03/2011

11/016 : Philippe DEROME - 225 Chemin des Cotes
Déplacement d'une porte en sous-sol et création d'une fenêtre.

• SANS OPPOSITION le 22/04/2011

11/017 : Jean Louis POLLET VILLARD - 434-440 Route du Crêt du Merle

Régularisation terrasse existante et des locaux sous terrasse, création outeau + toiture tavaillon modification aspect extérieur de la construction

• SANS OPPOSITION le 02/05/2011

11/018 : Odile CAVAGNOUD - 4772 Route des Confins

Déplacement mazot de la parcelle A 4360 sur la parcelle A 3059

• OPPOSITION le 22/03/2011

11/019 : Pierre COLLOMB-CLERC - Route du Crêt du Merle

Les Verriers : Réfection toiture du grenier en tavaillon

• SANS OPPOSITION le 30/03/2011

11/020 : Yannick POLLET-VILLARD - 392 Route du Crêt du Merle

Réfection de la toiture en bardeaux

• OPPOSITION le 30/03/2011

11/021 : Jean-Pierre CALAMAND pour SCI SOJEFRA 149 Hameau de Préról

Pose d'un mazot de 6 m²

• SANS OPPOSITION le 04/04/2011

11/022 : Tony PAPAIZIAN pour SCI MUTONIA - 35 Place du Pré de Foire

Réfection d'une toiture actuellement en bardeaux (pente de 12%) en tôle

• SANS OPPOSITION le 06/04/2011

11/023 : Olivier POLLET-VILLARD pour SARL Le Christiania - 77 Route du Col des Aravis

"Restaurant Le Bistro" : Agrandissement terrasse existante, brise-vent sur garde-corps

• SANS SUITE le 04/04/2011

11/024 : David AGNELLET - L'Adroit

Réalisation d'une voie d'accès depuis la parcelle A 4656 à la parcelle A 4809 avec busage ou pont

• OPPOSITION le 11/04/2011

11/025 : Wael GANDOUR pour SCI GANDOUR - 2403 Route du Col des Aravis

Les Têtes : Suppression de la piscine (obstruction par dalle béton) et modifications des ouvertures

• SANS OPPOSITION le 16/05/2011

URBANISME

11/026 : Jean-Pierre CHAMPÉ - 73 Chemin de Gotty Joly - Chalet H

Création en SO de deux fenêtres, et agdt en NO porte, création en NE avant-toit sur entrée

• OPPOSITION le 19/04/2011

11/027 : Agence ATHERAC pour Copropriété Le Caribou - 272 Route de la Piscine

Ravalement façades du Caribou à l'identique du Bison déjà réalisé

• SANS OPPOSITION le 18/04/2011

11/028 : Agence ATHERAC pour Copropriété Les chalets de la Frasse Bât. B et C - 191-221 Route des Chenons

Réfection peinture des boiseries (bardages, balcons) des façades copropriété les chalets de la frasse bât. B et C

• SANS OPPOSITION le 27/05/2011

11/029 : Agence ATHERAC pour Copropriété Le Pré Vincent chalet C - 160-283 Impasse des Hauts des Verriers

Ravalement des façades : bardages et crépis à l'identique de l'existant

• SANS OPPOSITION le 18/04/2011

11/030 : Agence ATHERAC pour Copropriété Résidence les Etages, Chalet 3 - 152 Chemin des Etages

Ravalement des façades : bardages + crépis à l'identique des teintes existantes

• SANS OPPOSITION le 27/05/2011

11/031 : Agence ATHERAC pour Cop. Balme 2 - 279 Route des Chenons

Réfection de la toiture en tavaillon de Balme 2 et Ravalement des façades (bardages + crépis) à l'identique de l'existant

• SANS OPPOSITION le 18/04/2011

11/032 : Marie-Pierre RIMBOUD - 1379 Route des Confins

Agrandissement fenêtre en porte-fenêtre, création balcon (tx ayant pour but de transformer garage en chambre d'environ 28 m²)

• OPPOSITION le 13/04/2011

11/033 : Bernard COLLOMB-GROS pour Consorts COLLOMB-GROS - 1564 Route de la Cluiseraz

Réfection toiture en tavaillon

• SANS OPPOSITION le 19/04/2011

11/034 : Norbert DESOBELLE pour copropriété Amicis - 35-37 Chemin sous le Bois

Réfection toiture en tavaillon

• SANS OPPOSITION le 13/04/2011

11/035 : Agence ATHERAC pour cop. Troïka - 205 Chemin des Trois Vents

Réfection toiture en bardeaux par du tavaillon

• SANS OPPOSITION le 20/04/2011

11/036 : Sébastien & Raymond COLLOMB GROS - 300 Chemin des Cudres

Implantation d'un mazot avec soubassement

• OPPOSITION le 27/05/2011

11/037 : Odile CAVAGNOUD - 4772 Route des Confins

Déplacement d'un grenier existant (de la parcelle A 4360 à la parcelle A 3059)

• SANS OPPOSITION le 08/06/2011

11/038 : Sunil MAINI - 102 Chemin de la Combe Rouge

Vélux dans toiture versant nord

• SANS OPPOSITION le 27/04/2011

11/039 : Laurent BASTIDE - 2495 route du Col des Aravis

Auvent sur entrée garage Vélux dans toiture versant nord

• REJET TACITE le 29/07/2011

11/040 : André VITTOZ pour Commune de La Clusaz – (Service des Pistes)

Aménagement du secteur de Balme, rectification de la piste bleue, terrassement avec déblais / remblais

• SANS OPPOSITION le 18/08/2011

11/041 : Pierre COLLOMB-CLERC pour Indivision COLLOMB-CLERC - Route de Plattuy

"Le Tendieu" : Détachement d'un terrain à bâtir

• OPPOSITION le 15/06/2011

11/042 : Alain CANET – Route du Crozat, Le Crêt

Clôture agricole (grillage) + construction d'un abri de jardin de 6m² pour poulailler

• OPPOSITION le 02/05/2011

11/043 : SARL Agence ATHERAC - 202 Route des Grandes Alpes

"Le Plein Sud" : Rénovation façades de l'Agence niveau commercial : remplacement ancien bardage par du bardage vieux bois

• SANS OPPOSITION le 04/05/2011

11/044 : Agence ATHERAC pour Cop. Le Coq de Bruyère - 433 Route du Col des Aravis

Réfection de la toiture sur le restaurant de la copropriété Le Coq de Bruyère actuellement en bardeaux, par du tavaillon.

• SANS OPPOSITION le 04/05/2011

URBANISME

11/045 : Yannick POLLET-VILLARD pour Copropriété Le Panicaud - 392 Route du Crêt du Merle
Réfection de la toiture en tavaillon
SANS OPPOSITION le 06/05/2011

11/046 : Agence ATHERAC pour copropriété Le Soleil d'Or - 8 Rue de l'Eglise
Réalisation d'une cloison en partie vitrée à l'entrée du hall en vue de sécuriser l'immeuble
• SANS OPPOSITION le 10/08/2011

11/047 : Sandra POLLET - 268 Route de la Graillière "Les Granges" : Rénovation d'un mur existant en pierres et partiellement enterré dans le prolongement de celui du garage afin de soutenir le terrain. Nécessité de travaux de terrassement
• SANS OPPOSITION le 12/05/2011

11/048 : Rolf HAURI - 37 Impasse des Merles
Ouverture d'une baie fixe dans façade Ouest, dans pièce séjour
• SANS OPPOSITION le 21/06/2011

11/049 : André VITTOZ - 532 Route de Plattuy "Les Genêts" : Réfection chalet : bardage bois
• SANS OPPOSITION le 13/07/2011

11/050 : Thierry BIBOLLET - 355 Route de la Graillière "Tête Pelouse" : Pose d'un abri de jardin, anciennement mazot à OM, dont la toiture sera refaite par la suite en tavaillon
• SANS OPPOSITION le 16/05/2011

11/051 : Hervé SOLDAN - 132 Impasse des Hauts des Verriers Chalet Cédrot : Création d'une fenêtre de toit
• SANS OPPOSITION le 16/05/2011

11/052 : Bernard THERY pour GUIRODEL - 2956 Route des Confins
Remplacement de la toiture en "shingle" par du tavaillon avec isolation, remplacement du bardage extérieur et des menuiseries par des matériaux neufs
• OPPOSITION le 18/05/2011

11/053 : Christian COLLOMB-PATTON - 103 Impasse du Haut des Verriers
Réfection d'un pan de toiture du grenier en tavaillon côté Est
• SANS OPPOSITION le 17/05/2011

11/054 : Henri THOVEX - 366 Route du Var d'en Haut
Remplacement toiture en tavaillon suite à destruction partielle par sinistre incendie du 15/04/11
• SANS OPPOSITION le 18/05/2011

• **11/055** : François TISSOT - 119 Chemin Michelin, Résidence "Chanteneige"
Création de 2 velux dans l'appartement du dernier étage
TACITE le 19/08/2011

11/056 : Yohann BURGNIARD pour GIS - 37 Impasse des Sorbiers
Copropriété "La Moutelette" : Réfection toiture en tavaillon
• SANS OPPOSITION le 18/05/2011

11/057 : Marie LE HIR -DUBUC pour SCI ISIS - 66 Routes des Grandes Alpes
Transformation d'une fenêtre en porte (accès terrasse haute) et agrandissement fenêtre existante sur cuisine (Est)
• OPPOSITION TACITE le 26/08/2011

11/058 : Gilles GALLAY - 481 Route des Confins "Les Myosotis" : Réfection du bardage avec isolation, changement des volets et création de 2 velux
• SANS OPPOSITION le 11/08/2011

11/059 : Emily LANE - 641 Route de la Graillière
Suite à demande de la commission sécurité pour ERP, création balcon à l'entrée, et habillage balcon et terrasse existants
• SANS OPPOSITION le 27/05/2011

11/060 : Dominique THOVEX - Les Granges
Division en vue de construire
• OPPOSITION TACITE le 18/08/2011

11/061 : Jacques PLATTARD - 931 Route de Plattuy
Réfection façades bois chalet
• SANS OPPOSITION le 09/05/2011

11/062 : Pierre COLLOMB-CLERC - 189 Chemin du Danay
Panglia : Réfection peinture toit en tôles côté Est
• SANS OPPOSITION le 27/05/2011

11/063 : Bruno GUIDON - 1439 Route de la Cluiseraz
Réfection balcons façades E-S-O et création auvent sur porte d'entrée façade N couvert en tavaillon
• SANS OPPOSITION le 27/05/2011

11/064 : ORANGE FRANCE UPRSE - Sous l'Aiguille
Création d'un relais de radiotéléphonie mobile Orange
SANS SUITE le 08/08/2011

11/066 : Francis GOY - Paccaly
Réfection toit buvette de Paccaly en tavaillon
• SANS OPPOSITION le 05/08/2011

11/067 : Bernard SERTOUT - 113 Chemin du Batieu
Division en vue de construire : parcelle à céder par l'indivision LUCAS (B 3829 p1 250 m²) à Mr Mme Bernard SERTOUT (B 3966 de 1501 m²)
• SANS OPPOSITION le 07/06/2011

URBANISME

11/068 : Antoine POLLET-VILLARD pour SA SUPER ARAVIS MARCHE U - 62 Route des Grandes Alpes
Changement d'enseignes
Habiller les montants des vitrines actuellement en alu par du bois

• SANS OPPOSITION le 19/09/2011

11/069 : Communauté de Communes de la Côte D'Albâtre - 96 Route des Fiaux
"Chalets Sunset" : Rénovation des boiseries extérieures des chalets A, B, C et bloc accueil

• SANS OPPOSITION le 10/06/2011

11/070 : Hélène LE PENDU - 211 Route des Grandes Alpes
"Boucherie Le Pendu" : Remise en peinture des façades

• SANS OPPOSITION le 17/06/2011

11/071 : Pierre BARIATTI - 2860 Route de Plattuy
Réfection et isolation toiture en tavaillon + création d'un vélux

• SANS OPPOSITION le 21/06/2011

11/072 : Ghislain THERY pour SCI GUIRODEL - 2956 Route des Confins
Réfection toiture en tavaillon et remplacement du bardage et des menuiseries

• SANS OPPOSITION le 12/08/2011

11/073 : Michel MAUFRAND - 880 Route de Plattuy La Grallire : Pose d'un vieux mazot à OM pour abri de jardin

• SANS OPPOSITION le 27/06/2011

11/074 : Jeremy SALVESEN - 588 Route du Crêt du Merle
Chalet le Berail : Rénovation chalet : bardage, menuiseries

• SANS OPPOSITION le 05/08/2011

11/075 : Sébastien COLLOMB-GROS - 300 Chemin des Cudres
Implantation mazot de typologie locale de 3,70 X 3,70 en zone ND avec maçonnerie pour mise hors d'eau, la couverture sera réalisée en tavaillon

• SANS OPPOSITION le 27/06/2011

11/076 : Joseph POLLET-VILLARD - 46 Impasse du Corty, Chalet l'Ogive - Le Var Est
Détachement d'un terrain en vue de bâtir (A 2985 p1)
SANS OPPOSITION le 26/10/2011

11/077 : Odile POLLET - 224 Chemin de la Taillat
Réfection d'un pan de toiture en tavaillon red cedar

• SANS OPPOSITION le 08/07/2011

11/078 : Claude AGNELLET - 97 Chemin Noré
Reprise de l'isolation du toit et couverture en tavaillon

• SANS OPPOSITION le 18/08/2011

11/079 : Jean-Marie LEBRE pour Cop. Le Saupaudia - 97 Chemin Michelin

Réfection toiture à l'identique en bardeaux gris ardoise (pente 28 %)

• OPPOSITION le 13/07/2011

11/080 : Gérard PRALLET pour SCI FRECADE 90 - 2556 Route du Col des Aravis

Réfection à l'identique de la couverture du toit en tavaillon

• SANS OPPOSITION le 16/08/2011

11/081 : Jean-Paul HERLEM - 52 Impasse Des Prodon "La Rochette" : Installation panneaux photovoltaïques (31 m²) en toiture pour revente électricité à EDF

• OPPOSITION le 13/07/2011

11/082 : Michel GERGONNE - 331 Route de la Graillière
Implantation d'un vieux mazot sur terrain

• OPPOSITION le 21/07/2011

11/083 : André VITTOZ pour Commune de La Clusaz - 3535 Route du Crêt du Merle "Le Crêt du Loup" : Local pour service sécurité des pistes de ski : attente ambulances (en bordure du parking du Crêt du Merle)

• SANS OPPOSITION le 22/07/2011

11/084 : Bernard POLLET-VILLARD pour Cop. POLLET-VILLARD Frères - 163 Route du Col des Aravis
Rénovation façade Est suite à démolition ancienne scierie : application d'un crépi projeté de couleur sable (continuité des travaux après bardage partie supérieure accordé par DP 09/109 du 21/12/09)

• SANS OPPOSITION le 22/07/2011

11/085 : Emmanuel MAISTRE - 89 Route des Fiaux
Agrandissement de l'appartement actuel dans une partie des combles

• SANS OPPOSITION le 22/07/2011

11/086 : Jean-Claude HATT - 11 Chemin du Pré de Foire "Copropriété Les Gravaches" : Agrandissement terrasse existante et création d'un vélux dans les combles

• SANS OPPOSITION le 10/08/2011

11/087 : Dominique THOVEX pour Indivision THOVEX - Parcelles ex A 2169-2170 Les Granges
Création d'un lotissement de 2 lots à bâtir sur la parcelle A 2169

• OPPOSITION le 11/08/2011

11/088 : Gisèle GOY GUICHENAL - 37 Impasse des Sorbiers, Cop "La Moutelette"

Création d'un vélux pour studio

• SANS OPPOSITION le 10/08/2011

11/089 : Nicolas HALMAGRAND - 360 Route du Var d'en Haut

Grenier inférieur 6 m²

• SANS OPPOSITION le 16/08/2011

URBANISME

11/090 : ORANGE FRANCE UPRSE - Sous l'Aiguille
Création relais gare d'arrivée TC du Fernuy pour radiotéléphonie mobile orange
• SANS OPPOSITION le 08/08/2011

11/091 : Bernard SERTOUT - Le Batieu
Indivision LUCAS : Division de terrain en vue de construire (B 3829 p)
• SANS OPPOSITION le 18/08/2011

11/092 : Bernard MAISTRE - 187 Impasse du Carre
Réfection toiture en tavaillons
• SANS OPPOSITION le 18/08/2011

11/093 : Antony TUCKER - 2517 Route de l'Etale
Création d'un abri de jardin inférieur à 6 m²
• SANS OPPOSITION le 23/08/2011

11/094 : Sylvie VITTOZ - 383 Chemin du Pont de la Scie "La Rudette"
Réfection façades S et E : murs béton recouvert par bardage bois et modifications des ouvertures.
• SANS OPPOSITION le 30/08/2011

11/095 : Jean-Paul HERLEM - 52 Impasse des Prodon
Installation panneaux photovoltaïques pour la revente d'électricité à EDF pour une surface de 30 m²
• OPPOSITION le 29/08/2011

11/096 : Anne FAVRE-REGUILLON - 331 Chemin des Riffroids
Remplacement des fenêtres et porte-fenêtres + 4 volets roulants (automne 2011)
Réfection de la toiture actuelle : isolation + nouvelle toiture en tavaillons (en 2012)
• SANS OPPOSITION le 22/09/2011

11/097 : Marie-Thérèse ESCAICH - 2086 Route des Confins
"Le Fernuy" : Réfection des façades, de l'escalier et des pâlines des balcons, encadrement des fenêtres
• SANS OPPOSITION le 04/10/2011

11/098 : Joëlle LOGUT - 171 Impasse chez la Minthe
Agrandissement balcon existant par terrasse bois façade S, élargissement porte-fenêtre donnant sur le balcon façade S
• SANS OPPOSITION le 26/12/2011

11/100 : Edouard GUGGER - 675-699 Route du Col de la Croix Fry
"Envers les Etages - Cop. Les Emeraudes" : Réfection de la toiture des trois bâtiments en tavaillon
• SANS OPPOSITION le 06/09/2011

11/101 : Marie GOY - 5615 Route du Col des Aravis
Réfection d'un cabanon en bois détruit par accident de la circulation le 11/07/11
• OPPOSITION le 12/09/2011

11/102 : Paul POLLET-VILLARD - 475 Route des Grandes Alpes. Réfection toiture en tavaillon
• SANS OPPOSITION le 12/09/2011

11/103 : Brigitte THOVEX - 50 Chemin du Var
"Le Var Ouest" : Réfection toiture Est en ancelles de l'annexe de la ferme du Var
• SANS OPPOSITION le 21/09/2011

11/105 : André GALLAY - 954 Route des Riondes
Modification avant-toit garages et réfection toiture en tavaillon
• SANS OPPOSITION le 04/10/2011

11/106 : Christophe BOEDA - 2645 Chemin de la Patton "La Patton" : Implantation d'un mazot ancien avec couverture en tavaillon, avec balcon et escalier
• SANS OPPOSITION le 04/10/2011

11/107 : Guy POLLET-THIOLLIER - 52-56 Chemin du Pré De Foire
"Le Sablier" : Changement des boisseaux existants après un feu de cheminée, démontage du cache cheminée et remontage à l'identique
• SANS OPPOSITION le 04/10/2011

11/108 : SCI BRICKLES par Christiane et Renaud LESTAGE - 2330 Route du Crêt du Merle
"La Frasse" : Construction d'un abri de jardin de 6 m² sur pilotis du fait de la forte déclivité du terrain et relié au sol par une passerelle
• OPPOSITION le 06/10/2011

11/109 : Jean-Luc MAZUIR - 2059 Route de l'Etale
"Chalets des Converses - le Chalet de la Colombière"
Velux
• SANS OPPOSITION le 27/10/2011

11/110 : François TISSOT - 119 Chemin Michelin Copropriété Chanteneige : Création d'un vélux appartement TISSOT
• SANS OPPOSITION le 20/10/2011

11/111 : Jean-Marie LEBRE pour Cop. Le Sapaudia - 97 Chemin Michelin
Réfection toiture actuelle en bardeaux par du tavaillon
• SANS OPPOSITION le 20/10/2011

URBANISME

11/112 : Bernard SERTOUT - 103 Chemin du Batieu
Agrandissement du chalet existant pour création d'une chambre et d'un sanitaire

• OPPOSITION le 26/10/2011

11/114 : Nicolas DUNAND - Le Nant
Division foncière A 3011 p1 de 700 m²

• SANS OPPOSITION le 27/10/2011

11/115 : Bernard COLLOMB-GROS - 4355 Route des Confins, "La Chenillette"

Modification de la façade principale :

- avancée de toiture en vieux bois et tavaillons

- reprise du bardage en vieux bois

• SANS OPPOSITION le 16/11/2011

11/116 : Charles HONNYWILL - 120 Route du Crêt du Merle

Habillage des façades, création et modification des ouvertures

• SANS OPPOSITION le 20/12/2011

11/117 : SARL Scierie AGNELLET - Le Mollard

Coupe de bois sur parcelle B 1674

• SANS OPPOSITION le 17/11/2011

11/118 : Consorts LANSARD par le Cabinet EPIARD & Associés - La Morraz

Détachement d'un terrain à bâtir, création d'une voie en servitude depuis la route des Confins pour l'accès à la partie Sud du terrain. Accès à la partie Nord par la voie existante en servitude (impasse des Oiseaux)

• OPPOSITION le 16/12/2011

11/120 : Indivision DE MAISTRE - LE GALL par François Xavier DE MAISTRE - 584 Route de Plattuy

"Le Tendieu" : Réfection toiture du mazot de l'An II en tavaillon à l'identique

• SANS OPPOSITION le 15/11/2011

11/121 : Olivier DUCROUX par Cabinet EPIARD & Associés - Impasse de la Ruade

Détachement d'un terrain à bâtir (lot A) parcelle B 2025 et 4767 p1

• SANS OPPOSITION le 24/11/2011

11/122 : ESF LA CLUSAZ par Ferdinand LENZI - 4777 Route des Confins

Remplacement d'une fenêtre par une porte avec création d'un auvent couvert en tavaillon au-dessus et pose d'une enseigne sur la façade Sud du chalet d'accueil du ski nordique des Confins

• SANS OPPOSITION le 23/11/2011

11/124 : BRICKLES par M. Mme Renaud LESTAGE - 2330 Route du Crêt du Merle

"La Frasse" : Pose d'un abri de jardin

• OPPOSITION le 12/12/2011

11/125 : Bruno BOREAN - 155 Chemin Sous le Bois
Modification de façades (habillage vieux bois et pierre de taille, création ouvertures, allongement balcon)

• SANS OPPOSITION le 12/12/2011

11/126 : Ginette GENAND-DESGOLLETS - Sur la Bottière

Coupe de bois sur la parcelle A 94

• SANS OPPOSITION le 14/12/2011

11/127 : Simon POLLET-THIOLLIER - 2854 Route du Col des Aravis

création d'un lot à bâtir de 1.300 m²

• SANS OPPOSITION le 16/12/2011

11/128 : Danielle AUSSEDAT - 5073 Route du Col des Aravis

"Gîte aux 4 vents" : Réfection escalier extérieur détérioré et petit porche ouvert au sommet de cet escalier, en bois

• SANS OPPOSITION le 30/12/2011

11/129 : Carole CHAPILLON-COLBOIS - 4320 Route du Col des Aravis

"Les Aravis d'en Bas" : Abri sous toiture : protection isolante avec vitrage fermé et démontable façade Nord Ouest

• OPPOSITION le 20/12/2011

11/130 : Bernard SERTOUT - 103 Chemin du Batieu
Agrandissement chalet pour création chambre et sanitaire

• SANS OPPOSITION le 21/12/2011

11/132 : Consorts LANSARD - Impasse des Oiseaux La Morraz :

Détachement de 2 terrains à bâtir depuis les parcelles A 2217 - 4305 - 4306 - 4297 - 4929 - 4930 en vue de créer deux lots de 4996 m² et 5414 m²

• SANS OPPOSITION le 22/12/2011

URBANISME

UN PAS DE "PLU"

Comme vous le savez déjà, la commune a lancé le projet d'élaboration du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Après une première phase de concertation menée en début d'année avec une réunion publique qui a eu lieu le 22 février 2012, nous en sommes à la phase 2 du projet **"Elaboration du diagnostic et enjeux"** qui se déroulera encore tout au long de l'été.

Une succession de réunions de travail a d'ores et déjà eu lieu avec le cabinet Agence des Territoires et les personnes publiques associées (services de l'Etat, Conseil régional, général, chambres consulaires, communauté de commune et syndicats, communes limitrophes...). Les thèmes abordés durant cette phase couvrent :

- la démographie,
- le logement,
- les équipements,
- l'économie,
- les transports et déplacements,
- les réseaux (eaux pluviales, eaux usées, eau potable, électricité), les déchets,
- l'agriculture
- le paysage
- l'état de l'environnement

Le but de ces réunions a été d'établir un diagnostic général, objectif et réaliste de la situation communale afin de dégager des enjeux de cette révision.

Une **réunion publique** durant laquelle nous vous présenteront la synthèse du Diagnostic et des Enjeux (phase 2 du projet) est planifiée le :

26 juillet prochain à 20h00 à la Salle des Fêtes
de La Clusaz, 99 route de l'Etale.

De plus, la synthèse détaillée du diagnostic thème par thème sera mise en ligne sur le site Internet de la Mairie <http://www.laclusaz.org>.

Cette phase 2 est très importante car elle servira de base à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document de référence qui donnera naissance aux zonages et réglementations du futur PLU. L'élaboration du PADD se fera pendant l'automne 2012.

Nous tenons aussi à rappeler que la volonté du Conseil Municipal tout au long du projet est de **favoriser la concertation avec la population**.

Pour cela, un dossier est à votre disposition à l'accueil des Services Techniques qui contient les délibérations prises, le porter à connaissance des services de l'Etat, les comptes rendus des réunions publiques, les avis des personnes publiques associées, les éléments du diagnostic et toutes les études qui seront réalisées au fur et à mesure de l'avancement de la procédure. Avec ce dossier, un **registre** est mis à votre disposition afin de **recueillir vos avis, idées et vision** de l'urbanisation et de l'aménagement de notre village.

RAPPEL SUBVENTION TOITURES EN TAVAILLONS

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine bâti, la municipalité attribue une subvention pour les réfections toitures en tavaillons. Pour cela il faut, avant de commencer les travaux, obtenir l'autorisation de la commune (sous forme de Déclaration Préalable ou Permis de Construire).

Après avoir obtenu cette autorisation et une fois les travaux réalisés, une demande de subvention peut être adressée à la commune et doit contenir les pièces suivantes :

- Facture des travaux,
- Plan précisant les dimensions du toit ou des cheminées (si les cheminées sont couvertes en tavaillons),
- RIB.

Le montant de la subvention s'élève à 7,62 € / m² de tavaillons posés. Pour l'année 2011, près de 28 000 € ont été versés.



VIE COMMUNALE

SERVICE DES PISTES : BILAN D'ACTIVITE... D'UN HIVER PRESQUE PARFAIT !

Il a pourtant bien tardé à venir, car, après un automne doux et sec, le début d'hiver laissait voir une chaîne des Aravis à peine saupoudrée.



Le 5 décembre, jour de prise du travail pour les Pisteurs saisonniers, "c'est sec !". Pas même quelques kilos de neige de culture car les températures sont restées désespérément positives.

Mais tout s'arrange bien vite car le week-end du 10/11 décembre voit l'ouverture du secteur de Balme, du haut en bas, sans l'apport de neige de culture sur l'Etrivaz.

Puis tout s'enchaîne et, malgré une tempête sérieuse vers le 15 décembre qui occasionne quelques dégâts sur les Catex du côté de l'Etale, les vacances de Noël se déroulent dans d'excellentes conditions.

Un mois de janvier souvent neigeux suivi d'un froid glacial au début du mois de février ont permis d'excellentes conditions pour les vacances scolaires de février et jusqu'au début du mois d'avril qui a vu la reprise des chutes de neige (2,03m en cumulé en haut de la Télécabine de Balme en avril).

Tout cela fait que, avec une production de neige de culture volontairement diminuée de 30 %, l'ensemble des secteurs a été fermé aux dates prévues, sauf pour l'Etale qui a fermé plus tôt, non pas faute de neige mais de clients !

Sur le "Front des Avalanches" : aucun accident n'est à déplorer.

Pourtant, il a fallu faire face à une situation inhabituelle car, dès le mois de janvier, des fissurations sur la hauteur totale du manteau neigeux sont apparues.

Elles ont occasionné à plusieurs reprises des départs de l'ensemble du manteau neigeux, provoquant de très grosses avalanches et obligeant la fermeture de certaines pistes et remontées mécaniques (comme le Fernuy,) à cause d'un risque imminent mais difficile à prévoir et sans possibilité d'agir par déclenchement préventif, totalement inefficace sur ce type d'avalanche.



En ce qui concerne le Fernuy, pour expliquer la décision de maintenir la remontée mécanique fermée à partir du 5 avril, il faut seulement se rappeler les images d'une avalanche détruisant le pylône et la gare de départ d'un télésiège dans une station de Savoie... Un tel risque ne pouvait pas être pris dans une configuration très ressemblante.

Pour finir sur ce sujet, la dernière semaine d'ouverture du secteur de Balme a été marquée par une très forte activité avalancheuse, avec de nombreux départs spontanés de très grosses avalanches, de jour comme de nuit. Plusieurs jours de Foehn ajoutés à cette situation n'ont pas facilité l'exploitation du domaine. Celui-ci a cependant fermé comme prévu, le 29 avril.

L'activité secours et interventions est sensiblement au même niveau qu'en 2010/2011 (655 évacuations pour 650 l'année précédente), mais lorsqu'on la compare au nombre de passages aux remontées mécaniques (le 7^{ème} meilleur chiffre avec 8 905 000 passages), le rapport est meilleur qu'en 2010 / 2011 :

- 1 évacuation pour 13 596 passages en 2011 / 2012
- 1 évacuation pour 12 699 passages en 2010 / 2011

Contrairement à ce qui est dit souvent dans les médias, le nombre d'accidents sur les pistes n'est pas en augmentation et, si l'on compare plusieurs saisons, il est relativement stable.

Enfin, pour parler de ce qui intéresse le plus les observateurs du "temps qu'il fait", l'enneigement de cet hiver est le 4^{ème} parmi les meilleurs des 15 dernières années à Balme = 8.16 m à 1860 m, et le 12^{ème} des 34 dernières saisons au poste d'observation du Crêt du Merle à 1500 m = 5.15 m, soit : depuis 1978 / 1979.

**Pourvu que ça dure ! ...
Et pourquoi pas ?**

VIE COMMUNALE

PATINOIRE HORAIRE D'OUVERTURE

Le bilan de l'hiver est plutôt satisfaisant : durant la période d'ouverture, du 17 décembre au 29 avril, nous avons comptabilisé 16 028 passages, engendrant un chiffre d'affaires de 102 759,22 €.



Pour cet été, la patinoire ouvre à compter du 30 juin jusqu'au 9 septembre 2012.

LES HORAIRES :

Séances publiques :

Matin : lundi et dimanche de 10h à 12h15

Après-midi : tous les jours de 14h30 à 18h45

Soir : du lundi au vendredi de 20h30 à 23h00

Soirée disco on ice : tous les jeudis de 20h30 à 23h00

Jardin des glaces : réservé aux enfants de 2 à 10 ans accompagné d'un parent

Matin : du mardi au vendredi de 10h à 12h15



ESPACE AQUATIQUE : "SOUS LES NEVES, LA PLAGE"

Avec une fréquentation moyenne de l'ordre de 280 personnes par jour mais avec des pointes de 800, l'Espace Aquatique a bouclé une belle saison hivernale. Une saison "d'observation et de mise en place" suite à la prise de fonction d'Emmanuel Rapp à la direction de l'établissement depuis décembre 2011.



Le printemps a ensuite été mis à profit pour mener plusieurs chantiers de front :

L'amélioration de la partie technique de l'équipement (circuit du traitement de l'eau) et surtout la préparation d'une saison estivale, **pleine de nouveautés** visant à améliorer l'accueil de la **clientèle locale** et touristique dont voici les points forts :

Flexibilité horaire

Un été à deux vitesses, avec un découpage en deux périodes, l'une dite "Pré et Post Estivale" dont l'objectif est de faciliter l'accès à la clientèle locale en dehors des horaires de travail tout en accueillant les scolaires dans la journée et une période dite "Estivale" plus orientée vers notre clientèle touristique.

Période Pré et Post Estivale (du 2 juin au 6 juillet puis du 27 août au 9 sept. 2012)

Horaires en alternance :

LUN, MER, VEN, DIM de **12h à 19h** ;

puis MAR, JEU, SAM de **13h à 20h**.

Période Estivale (du 7 juillet au 28 août 2012)

Horaires : tous les jours de **9h30 à 19h30** ;

une nocturne les Mercredi jusqu'à **21h**.

Activités pour tous

Une offre enrichie de cours de natation et d'aquagym à destination de tous les publics avec comme nouveauté des séances **AQUABIKE**. Attention, les places sont limitées (10) donc **pensez à réserver !**

VIE COMMUNALE

- Une activité de **Natation Adulte** pour améliorer sa technique, du débutant (initiation) au confirmé (perfectionnement).
- Une offre de **leçons individuelles** pour ceux qui souhaitent faire l'apprentissage de la natation ou simplement vaincre leur peur de l'eau (Aquaphobie).
- Un placement des activités dans la grille horaire permettant à la clientèle de profiter des bassins avant ou après les cours.
- La grille tarifaire des activités a aussi subi quelques modifications afin de mieux répondre à l'ensemble des besoins et attentes de la clientèle, du client occasionnel à celui très régulier.

Une date à retenir, le **samedi 18 août** avec la soirée (20h30-24h) DANCE FLOOR FLUO pour profiter autrement de l'Espace Aquatique en musique. Pour une information plus détaillée, des dépliants seront envoyés dans les communes proches du secteur, disponibles en Mairie, à l'Espace Aquatique ou chez les commerçants de La Clusaz.

Toute l'équipe de l'Espace Aquatique vous souhaite une bonne saison et espère vous voir nombreux pour profiter au mieux de ce bel équipement.

FLEURISSEMENT

Palmarès 2011 du concours intercommunal de fleurissement

Trois fleurs

Catégorie - Chalet avec jardin visible de la rue :

●●● Pascal THEVENET

Catégorie - Maison sans jardin visible de la rue :

●●● Eric MERMILLOD

Catégorie - Balcons ou terrasses dans immeuble collectif :

●●● Bernard THEVENET

Catégorie - Hôtel :

●●● Hôtel Les Sapins

Deux fleurs

Catégorie - Maison avec jardin visible de la rue :

●●● Michel POLLET-VILLARD

Catégorie - Hôtels :

●●● ALP'HOTEL

Catégorie - Hôtels bis - Collectivités :

●●● AZUREVA Confins

Catégorie - Ferme d'alpage :

●●● Didier AGNELLET

Catégorie - Ancienne ferme :

●●● Gérard PESSEY

Une fleur

Catégorie - Chalet avec jardin visible de la rue :

●●● Régis COLLOMB-CLERC

●●● Didier MAISTRE

●●● Edouard MERMILLOD

Catégorie - Immeubles collectifs comprenant au moins 4 logements :

●●● Guy AGNELLET

Catégorie : Balcons et terrasses dans immeubles collectifs :

●●● Yvonne POLLET-VILLARD

Catégorie - Hôtels :

●●● HOTEL BELLACHAT

●●● HOTEL FLORALP

Catégorie - Bars restaurants :

●●● Restaurant L'OURSON

Catégorie - Ancienne ferme :

●●● André PERILLAT-AMEDEE

●●● Eugène NIETO

Hors concours 2010

●●● Eric COLLOMB-PATTON

Cette année, suite à l'appel d'offres, le fournisseur de fleurs de la Commune est la SCEA Florancy-Dumarest. La SARL Pépinières d'Altitude Puthod Successeurs approvisionnera en arbustes d'ornement, conifères nains et sapins sur pieds et en pots.



VIE COMMUNALE

Serge GIROUD s'est éteint le 4 août 2011 en toute discrétion. Président du club des sports de 1989 à 2008 et fondateur du ski étude en 1984, il a été un éclairer optimiste, passionné et intègre, totalement impliqué dans le développement du village. Administrateur aux remontées mécaniques, membre du bureau de l'office de tourisme, intimement lié à la mairie, il a laissé une trace indélébile dans la vie associative. Il restera dans nos esprits un homme d'exception.



Le 19 mai 2012, nous apprenions le décès de **Florent LANSARD**. Nous nous remémorons son engagement auprès du corps des pompiers de La Clusaz qu'il avait rejoint en 1951. Il devient chef de corps de 1958 à 1987 remplissant sa mission avec une fidélité et un volontariat sans borne. Hier encore, il s'impliquait dans l'union départementale des anciens pompiers. Il s'est endormi chez lui, face à la chaîne des Aravis.



Le 24 mai 2012, la population de La Clusaz a appris avec une grande stupéfaction et beaucoup d'émotion le décès accidentel de **Reynald RIMBOUD**, 40 ans, très apprécié par tous pour sa gentillesse, sa générosité et sa disponibilité. Passionné de sport, Reynald s'était impliqué dans plusieurs associations sportives locales.

Il s'était également investi au sein du Conseil Municipal de 2001 à 2008, intervenant dans les commissions sports, pistes et remontées mécaniques. Membre de l'ESF, il était un moniteur adoré de tous les enfants et siégeait au comité directeur de l'Ecole de Ski.



Ce 23 juin, ses amis lui ont rendu un bel hommage en reliant en vélo La Clusaz à Saint Tropez. Défi réussi : les 450 km ont été parcouru en moins de 24 heures.

Le Conseil Municipal de La Clusaz
présente à leurs familles
toute leur amitié
et leurs plus sincères condoléances.

TOURISME

LA CLUSAZ TOUR BILAN HIVER 2011 / 2012

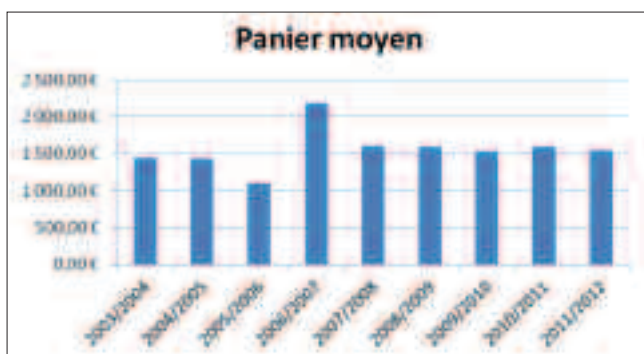
Cet hiver 2011/2012 La Clusaz Tour a atteint 2.223 K€ de chiffre d'affaires et marqué une hausse de 26,66 % par rapport à l'hiver 2010/2011. Ci-dessous le tableau indique l'évolution du CA global depuis l'hiver 2003 / 2004. A noter : c'est depuis l'hiver 2009/2010 que La Clusaz Tour dispose du logiciel Ingénie, outil indispensable pour les ventes en ligne.



L'hiver 2011 / 2012 a été marqué par une hausse de 43 % des réservations en ligne, par rapport à la saison précédente. C'est notamment grâce à une meilleure ergonomie de site internet que nous avons pu atteindre ce niveau de réservations.



Le panier moyen reste stable ces 5 dernières saisons - environ 1 500 € par contrat. La majorité des réservations sont effectuées pour 4 à 6 personnes. Nous pouvons ainsi estimer qu'un client dépense entre 250 € et 375 € par personne pour une réservation de séjour (logement et réservation cours de ski/snowboard, forfait, etc...).



Enfin, nous avons pu noter 2 tendances du marché :

- La réservation de dernière minute
- La demande de courts séjours (2 à 5 jours)

Le tableau ci-dessous indique l'évolution de l'état des réservations ou des contrats faits pour la saison d'hiver 2010 / 2011 et 2011 / 2012. Nous avons pu remarquer une progression très importante concernant les réservations en cours d'hiver à partir du mois de décembre. Les clients n'hésitent pas à attendre jusqu'à la dernière minute pour réserver leur séjour. Ils préfèrent attendre afin d'observer les conditions d'enneigement et être de ce fait rassurés avant de réserver.

C'est par ailleurs un facteur très inquiétant pour les prochaines saisons. Afin d'éviter une baisse de réservations en cas de conditions météorologiques non favorables il est important de créer des offres promotionnelles exclusives dans le but de solliciter les réservations au mois de septembre et octobre.

Périodicité réservations pour un séjour Hiver :



BILAN MEDIA HIVER 2011 / 2012

Le bilan qui suit a été réalisé du mois de novembre 2011 au mois d'avril 2012 grâce à la revue de presse quotidienne effectuée par l'attachée de presse et la société Argus (uniquement pour la presse écrite nationale).

Afin de réaliser un bilan pertinent des actions du service presse, il faut tout d'abord comprendre le contexte dans lequel s'est déroulée cette saison hivernale 2011 / 2012 :

CONTEXTE ÉVÈNEMENTIEL ET ACTUALITÉS

Contrairement à la saison 2010 / 2011, la météo nous a permis de maintenir presque tous nos engagements événementiels, notamment la Full Moon qui avait été annulée l'année dernière. Les finales du Défi Foly ont cependant dû être annulées en raison des mauvaises conditions météorologiques et par sécurité pour les coureurs (vigilance orange dans le département, fortes rafales de vent la veille et la nuit).



TOURISME

Les **conditions d'enneigement** exceptionnelles se sont faites ressentir sur la fréquentation de la station et sur les retombées presse, notamment télévisuelles avec plusieurs reportages dans les JT de TF1, France 2 et M6.

Cependant, le **manque d'évènements d'envergure internationale**, comme la coupe du monde de ski de fond, la venue du président de la République et la candidature des JO l'année dernière, n'a pas favorisé la diffusion de notre image à travers les médias nationaux et mondiaux. Même constat concernant la diminution de **champions cluses connus et reconnus** sur les podiums internationaux ou sur la scène médiatique (Vincent Vittoz, Candide Thovex, Seb Michaud etc...). Enfin, l'actualité de ces 6 derniers mois a porté sur les **élections présidentielles**, qui ont pris d'assaut les journaux TV et une grande partie de la place dans la presse écrite.

AUGMENTATION DE LA QUALITÉ DES RETOMBÉES ET INTERNATIONALISATION

Nous avons pu remarquer cette saison une nette augmentation des passages TV et articles de presse significatifs : c'est-à-dire que la qualité des retombées médiatiques s'est largement améliorée, grâce à des accueils presse personnalisés et à un suivi assidu.

L'internationalisation des retombées a également été notable cet hiver, notamment grâce à la collaboration avec Lake Annecy Ski Resorts qui représente les stations des Aravis lors de déplacements professionnels et workshops européens.

Les journalistes étrangers qui sont venus cet hiver à La Clusaz ont été particulièrement marqués par l'authenticité de la station, l'accueil chaleureux de ses commerçants, restaurateurs, hôteliers, et la qualité du domaine skiable. Tous sont repartis absolument enchantés, avec l'envie de transmettre, à leurs proches et lecteurs, leur "expérience de La Clusaz", fait très positif pour la station, le bouche à oreille étant un des vecteurs de communication les plus efficaces.

Les journalistes européens en reportage à La Clusaz viennent principalement de 5 pays, qui font partis de nos meilleurs marchés en termes de commercialisation : Belgique, Suède, Angleterre, Danemark, Pays-Bas.

Enfin, nous avons noté le retour de journalistes américains désirant venir à La Clusaz, attirés par notre gastronomie, savoir-faire, authenticité et dynamisme (ce sont les mots qui reviennent régulièrement) mais également par les prix bas ! En effet, le coût d'un séjour au ski a fortement augmenté aux Etats-Unis, et les Alpes deviennent "accessibles" pour les américains (surtout depuis la côte Est).

CHIFFRES CLÉS DE L'HIVER 2011/2012

- 167 journalistes accueillis
- 585 articles de presse écrite (quotidiens nationaux, locaux, magazines)
- 33 passages TV significatifs (sujets La Clusaz)
- 1 022 articles sur internet
- 64 passages Radio

CLASSEMENTS MAGAZINES

Chaque année, en début de saison, les grands magazines français réalisent le classement des stations de ski en France (parmi les cinquante stations les plus importantes). L'Equipe Mag a ainsi classé La Clusaz 4^{ème} dans son Top 50, Le Figaro Magazine 7^{ème} dans la catégorie "luxe", 6^{ème} dans "art de vivre", 6^{ème} dans "Vitalité, ski ludique et fête", Le Petit Futé, lui, donne la médaille d'or dans la catégorie "la plus gourmande". Ces résultats confortent la station dans sa position de leader sur le marché des sports d'hiver en France.

BEST-OF REVUE DE PRESSE

- Paris Match, Elle magazine, 20 minutes, L'Express, Le Point, Marianne, Le Figaro, Gala, L'Equipe Mag, Le Figaro Magazine, Marie Claire, Libération, BE, Aujourd'hui en France, Biba
- TF1, France 2, France 3 Alpes, Canal +, M6, BFMtv, Sport +, L'Equipe TV, Direct 8, LCI,
- 5 émissions 100% mag à La Clusaz sur M6 (2.2 millions de téléspectateurs chaque soir en moyenne).

UN PLAN DE COMMUNICATION COMMUN

La Clusaz a encore bien fait parler d'elle cet hiver grâce à une politique de communication agressive ! En effet, depuis le mois de juin 2011, le Service de Communication de la Société de Gestion des Activités Touristiques de La Clusaz (ex Office de tourisme) est en charge, en plus de son travail habituel, de gérer une grande partie des budgets de promotion de la SATELC.

L'union de compétences de ces deux sociétés communicantes de la station a permis notamment de réaliser d'importantes économies d'échelle pour multiplier les achats d'espaces publicitaires, et étendre ainsi le champ d'action du plan hivernal 2011 / 2012.



TOURISME

Outre un graphisme commun (facilitant l'identification de La Clusaz par les clients), cette convergence d'intérêt dans la communication a facilité la diffusion de la publicité de la station sur une grande diversité de supports :



- Achat d'espaces publicitaires dans la presse écrite comme L'Equipe Mag, L'Equipe - Quotidien, le Dauphiné Libéré, l'Eco des Savoies...
- Sponsoring Météo et spots publicitaires sur les radios comme Radio Scoop, radio ODS, Radio Plus,
- Diffusion de spot promotionnel sur Montagne TV,
- Achat de banners sur les sites spécialisés (www.skiinfo.fr, www.skipass.com),
- Affichage urbain sur les bus de les agglomérations de Lyon (+ de 400), d'Annecy, de Bourg-en-Bresse et de Genève,
- Visuel géant dans le métro Bellecour à Lyon,
- Marketing direct à Paris pour toucher directement les clients potentiels,
- Envoi de newsletter,
- Campagne d'emailing sur des bases de données ciblées,
- Publicités et pushes d'information à travers les applications de Smartphone,
- Développement d'un nouvel advergame ("La Clusaz Ski Challenge" à retrouver sur le site www.skipasslaclusaz.com),
- Diffusion de flyers et insertion de publicité dans les catalogues de grandes chaînes de magasins comme la Fnac et le Vieux Campeur,
- PLV de promotion avec les magasins partenaires,
- Diffusion de spots sur les écrans géants extérieurs de Paris et de Lyon...

LES ANIMATIONS DE CET ÉTÉ

Jump'In La Clusaz 3^{ème} édition

Du mercredi 04 au dimanche 08 juillet

5 jours d'équitation au cœur de la montagne ! Pour la 3^{ème} année consécutive, du 4 au 8 juillet 2012, se tiendra l'évènement Jump'in La Clusaz, 5 jours de compétition équestre d'envergure nationale et internationale. Des équipes venues des quatre coins du globe participeront à ce concours équestre, unique en montagne. Les amateurs, les professionnels et les curieux se retrouveront dans un cadre magique pour assister à ce rendez-vous devenu incontournable.



Bal du 14 juillet

Le vendredi 13 juillet

Le traditionnel bal organisé par les Sapeurs Pompiers précédant la fête nationale.

Aravis & Cies

Du lundi 16 au vendredi 20 juillet

4 stations, 4 jours, 4 Shows : 4 fois plus de sensations !



Balade au Clair de Lune

Le samedi 28 juillet

Le soir d'été tombe sur La Clusaz, la pénombre s'installe peu à peu, la pleine lune se place au milieu du ciel étoilé et la douce lumière des milliers de bougies envahit le village. De leur côté, les musiciens accordent leur instrument, les compagnies d'art de rue ajustent une dernière fois leurs costumes... Tout est prêt pour cette soirée féérique.

Fête au village

Samedi 04 et dimanche 05 août

Un week-end de jeux, d'animations et de spectacles pour mettre les enfants à l'honneur. La nuit prend ensuite des allures de bal populaire avec sa soirée dansante, sa buvette et ses guirlandes multicolores.



Fête du Reblochon et de l'Artisanat

Le dimanche 12 août

Défilé de chars, tableaux vivants, fabrication de pain, danses folkloriques : les artisans et les agriculteurs sont à l'honneur.

Bélier des Aravis / 27^{ème} édition

Le dimanche 26 août

Course pédestre ou randonnée... Une carte postale grandeur nature.

Foire de la Croix

Le dimanche 16 septembre

Cette première foire automnale du canton de Thônes est le rendez-vous des plus belles "Abondances" qui briguent les plus hautes distinctions.



SANTE

LIONS SOS

Une boîte dans votre réfrigérateur...
Pour vous sauver la vie !

Comment fonctionne Lions.SOS ?

Les informations relatives à votre santé sont regroupées dans une boîte en plastique rangée dans la porte de votre réfrigérateur.

Un autocollant est collé à l'intérieur de votre porte d'entrée.



Lorsque les services d'urgence interviennent chez vous, ils regardent au dos de votre porte d'entrée. S'ils voient l'autocollant, ils savent que les informations dont ils

ont besoin sont disponibles dans votre réfrigérateur. Les boîtes et autocollants sont disponibles dans votre pharmacie.

COLLECTE DE SANG DATES A RETENIR

A noter, les prochaines collectes de sang auront lieu à la Salle des Fêtes les :

Lundi 6 août • Lundi 15 octobre.

Date de la collecte	Nombre de personnes
2010	
8 février	57
26 avril	43
4 août	60
18 octobre	53
2011	
10 janvier	48
4 avril	57
1 ^{er} août	62
21 novembre	64
2012	
6 février	43
2 avril	35

INFIRMIERES

Le cabinet infirmier de La Clusaz a une nouvelle équipe depuis le 1^{er} janvier 2012 :

- Amélie GUIDON
- Martine LEWANDOWSKI
- Emilie PESSEY



Les infirmières vous proposent des soins à domicile et en cabinet.

**La permanence est du lundi au vendredi
de 8h à 9h**

Sur RDV le week end et jours fériés

Tél. 04 50 02 42 31

Mail : cabinetinfirmierlaclusaz@gmail.com

Site : <http://infirmiereslaclusaz.blogspot.fr/>

ASSOCIATIONS

LE CLUB DES ANCIENS

Au club des Anciens, sont inscrits pas moins de 140 membres qui participent toute l'année à diverses activités : traditionnelle bûche de Noël, repas des Rois, sortie d'une journée au printemps, repas champêtre au cœur de l'été, et aussi un beau voyage à l'automne (comme dernièrement en Croatie).



De septembre à mai, nous nous retrouvons chaque jeudi, pour un après-midi convivial autour de jeux de société, cartes... Nous terminons par un petit goûter bien sympathique.

Le Club serait heureux d'accueillir de "nouveaux jeunes de 65 ans". Ces rencontres ne font pas vieillir mais permettent de rester en contact et de dynamiser une tranche d'âge que l'on ne doit pas oublier.

JUMELAGE LA CLUSAZ / PAMA

M. Mamoudou OUOBA, Maire de la commune de Madjoari au Burkina Faso (Province de la Kompienga) était parmi nous il y a quelques semaines de cela pour partager un moment d'amitié. Ce court séjour fut l'occasion de nombreuses visites auprès des maires des communes du canton, ainsi que de multiples échanges au bénéfice des "partages" entre les communes des Aravis et nos Amis Burkinabé.



La richesse de cette visite n'a d'égale que la vision que laisse Mamoudou avec ces quelques lignes :



"Le jumelage est une tribune par laquelle deux peuples différents d'idées et de culture échangent des partenariats fructueux dans de nombreux domaines qui embrassent les deux peuples. Le jumelage Pama Kompienga/La Clusaz-Aravis en est un exemple concret.

Depuis deux ans maintenant, la loi Burkinabé oblige chaque commune à avoir son propre jumelage et non comme cela était le cas avant un Comité de jumelage commun aux trois communes de la Province.

Les Mairies de la région de La Kompienga ont dû s'organiser. Le Comité des Aravis ici supporte donc aujourd'hui trois Comités Communaux de Jumelage dans la province.

Avec ce jumelage, beaucoup de projets réalisés, à la grande satisfaction de tout un pays, le Burkina Faso et en particulier, la province de la Kompienga.

Nous pouvons citer quelques actions sur la commune de Madjoari : aides aux bourses scolaires, cantines endogènes dans les écoles de brousse, appui au fonctionnement du Collège d'Enseignement Général, aide pour l'octroi de micros crédits aux femmes, aide à la mise en place d'une banque de céréales, Association Main tendue (aide aux Petits Orphelins), (...)

Autres contributions et projets sur les trois communes : réalisation d'écoles, forages, puits, latrines, etc...

Bref, Merci à toutes et à tous ceux que j'ai pu côtoyer lors de mon passage dans les Aravis.

Avec en post scriptum : "La seule difficulté de vos montagnes : elles sont quotidiennement peintes de blanc... Cela m'intrigue !"

Les échanges se poursuivent avec cette année une orientation quasi à l'identique de celle initiée il y a deux ans maintenant. Le Comité de Jumelage des Aravis échange avec de nombreux groupements et associations, pilotées et encadrées par les Comités de Jumelages locaux. Les Mairies aident aussi au respect des règles et apportent un soutien sans failles. L'autonomie grandissante de ces groupements et associations renforcent l'indépendance de nos amis vis-à-vis de nos aides. Même si les petits coups de pouces sont toujours nécessaires, l'autonomie se gagne désormais grâce à la confiance que nous pouvons apporter dans le développement de la région de La Kompienga par

ASSOCIATIONS

ces petits groupements autonomes. Les progrès sont visibles et à chaque visite l'on est touché par la reconnaissance des gens qui bénéficient ainsi de notre soutien.

Loin de nous l'idée de s'affranchir d'un devoir, les actions menées se font par pure Amitié pour ces populations qui nous le rendent au centuple à chaque visite.

Nous sommes aujourd'hui habilités à délivrer des reçus fiscaux. Ainsi un particulier peut déduire de ses impôts jusqu'à 66% du montant du don effectué. Ainsi en 2011 les sommes récoltées par ce biais ont augmentées, notre habilitation datant en effet de fin 2010. Nous vous invitons donc à entrer en contact avec nous si vous souhaitez en savoir plus...

Contact : Bernard GIGUET
par le biais de la Mairie de La Clusaz
Adresse mail : aravis.kompienga@free.fr
Site internet : www.araviskompienga.org

"LES AMIS DE CARNAC" JUMELAGE CARNAC / LA CLUSAZ

Ainsi qu'un scénario bien écrit, l'activité de notre association se retrouve chaque année encore plus probante :

Que ce soit la participation au Carnaval 2011, avec toujours le même succès sur notre stand crêpes, le séjour ski des enfants de Carnac, puis ensuite nos petits Cluses découvrant l'océan, enfin la participation de notre fidèle équipe à la journée "environnement" puis au stand "huîtres" sur la Foire de La Clusaz ainsi qu'à la journée Téléthon, tout concourt à nous persuader du bien fondé de notre association.



Quel plaisir de perpétuer la qualité de nos relations très amicales aussi bien parmi les jeunes de Carnac et de La Clusaz, mais aussi entre les anciens Carnacois qui sont venus l'an dernier, vous attendant avec impatience cet automne.

Nous renouvelons notre conclusion qui devient habituelle : mais qui viendra rejoindre notre équipe, pour toujours mieux animer ces moments de partage ?

TELETHON

Après quelques années de sommeil, le Téléthon redémarrait en 2010, relancé par la Mairie.

Cette reprise donnait de bons résultats cette année-là, malgré des conditions climatiques défavorables. Le téléthon 2011, toujours appuyé par la mairie et sa dévouée adjointe, Corinne, améliorerait encore le résultat qui s'est élevé à près de 8 000 €.



Les responsables de cette opération remercient très sincèrement la commune, les employés municipaux ainsi que les nombreux et nombreuses bénévoles qui ont permis le succès de cette opération.

Merci à tous et rendez-vous pour le téléthon 2012.

ASSOCIATIONS

LA CHORALE PAROISSIALE CHANTONS TOUJOURS.

C'est le titre d'une chanson que nous chantons régulièrement lors de nos récréations, qui traduit bien le sentiment et la volonté de la chorale paroissiale. Oui chantons toujours, ne nous laissons pas de communiquer à notre entourage cet amour du chant que nous avons dans le cœur.

S'il est exact que la musique adoucit les mœurs, il n'en demeure pas moins vrai que le public reste très mélomane, et qu'il est très attiré par les différents concerts concoctés par nos deux chefs de chœur.

Les participations aux différents offices liturgiques ainsi qu'aux sépultures sont très appréciées.

Le problème primordial qui se pose au sein de la chorale, est celui du recrutement masculin et de recrutement d'un ou d'une organiste afin de seconder et de soulager Madame Renée Thouret qui a déjà tant donné.

Nous sommes une société musicale qui évolue dans une bonne ambiance, sans histoire. Si l'aventure vous tente, vous pouvez essayer, dans la bonne humeur : pas de contrat à signer pas de droits d'entrée, mais un peu d'assiduité quand même.

HARMONIE : LA CINQUANTAINE EN MUSIQUE CHEZ UNE CENTENAIRE

L'harmonie se ressource, se régénère et s'active tout au long de l'année, un secret de longévité pour cette dame plus que centenaire.

L'essentiel des quelques cinquante musiciens qui la compose sont issus de l'école de musique et la saison de l'orchestre est ainsi calquée sur l'année scolaire avec ses rendez-vous incontournables.

La reprise a lieu en septembre avec l'assemblée générale, passage obligé de toute association, ponctuée par un repas très convivial où l'on se remémore les bons moments de l'année écoulée et prépare ceux à venir. La cérémonie du 11 novembre et la célébration de Sainte Cécile sont les premières échéances de l'automne qui conduisent à fêter l'hiver avec son grand concert de Noël. Le dernier thème, "Les voix dans le vent" a mis à l'honneur le chant dans les Aravis accompagné par les instruments à vents de l'orchestre. Voix d'enfants, d'adultes et de solistes ont permis de découvrir les talents méconnus de nos vallées.

Pour réussir cette prestation, les musiciens consacrent, en plus des répétitions hebdomadaires, un week-end de travail, début décembre, dans un lieu différent de leur site habituel. Pour la seconde année consécutive, juste après

la prestation du Téléthon, les musiciens ont pris la direction de Megève, qui se révèle un point de chute bien adapté disposant d'une salle de répétition bien équipée, d'un lieu d'hébergement et de restauration très satisfaisant. Les liens tissés de longue date avec l'harmonie de Megève génèrent un accueil chaleureux et convivial, en outre, la détente du samedi soir reste un moment très apprécié grâce au bowling qui donne l'occasion de joutes amicales où les anciens parviennent souvent à démontrer leur éternelle jeunesse. Ces deux jours passés ensemble facilitent aussi l'intégration des dernières recrues de la rentrée.

La période d'hiver reste peu propice aux manifestations extérieures mais permet de préparer les prestations printanières et estivales : concert des Crocus, fin mars, avec une musique invitée, pot de bienvenue du lundi de Pâques, commémoration du 8 mai et festival des Musiques du Genevois, cette année le 10 juin au Grand Bornand.



Le lien avec l'enseignement de la musique n'est jamais rompu : si l'orchestre a fait chanter les enfants de l'école Cité Notre Dame à son concert de Noël, c'est encore lui qui se charge de les accompagner pour la représentation de fin d'année sur le thème de la danse, quelle soit ancienne ou actuelle, le 26 juin à l'Espace Grand Bo.

L'été est arrivé et les musiciens sont toujours présents pour l'animation de la station.

Pot de bienvenue avec un concert exceptionnel sous la grenette, le 2 juillet, "Pop n' rock en harmonie" : L'Echo des Aravis invite et joue en live avec un groupe rock.

Retraite aux flambeaux et aubades dans le village le 13 juillet, second pot de bienvenue le 30 juillet et enfin concert apéritif à la kermesse le 5 août en soirée ce qui clôture en toute amitié une saison très équilibrée.

D'autres surprises possibles viennent de temps à autre émailler ce rituel bien huilé : production en dehors de La Clusaz, animation de mariage, etc...

Votre présence et vos encouragements sont en tout cas notre moteur, nous voulions simplement vous remercier.

Notre site : echo-des-aravis.openassos.fr

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES ANCIENS D'A.F.N.

En 2011, nous avons été très nombreux à assister aux cérémonies traditionnelles du souvenir, le devoir de mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour l'honneur de la France.

En présence des drapeaux et des membres de l'association, les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre sont accompagnées de l'harmonie municipale et de la compagnie des sapeurs pompiers (11 novembre).

Pour notre sortie annuelle 2011 et grâce à un programme bien préparé par l'agence de voyage et le bureau des anciens d'A.F.N, nous avons redécouvert Paris sous toutes ses facettes :

- Visite de la capitale très agréablement commentée par notre chauffeur guide et visite de la Tour Eiffel (avec une vue imprenable sur Paris).
- Visites du Trocadéro, du Louvre et du Sénat (accueillis par notre sénateur Jean-Paul Amoudry).
- Dîner-croisière sur le bateau-mouche "Le Diamant", dans un décor à nuit tombée et découverte de Paris, vue de la Seine, et notamment Notre Dame, les ponts et la Statue de la liberté, mis en valeur par des illuminations de rêve.
- Montmartre (son petit train), le Sacré Cœur, petit détour par le Musée Grévin, dîner spectacle au Lido très apprécié et une visite du Musée de L'Air et de L'Espace au Bourget.



En Septembre, sortie amicale à l'Auberge des Corbassières pour la traditionnelle reblochonade sous un petit air d'accordéon.

Nous gardons le souvenir de nos deux combattants : Fernand Thévenet et André Maistre, qui nous ont quittés durant l'année 2011.

L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SOCIALE DE LA CLUSAZ : AACS

L'AACS est propriétaire d'une grande surface de forêt que les membres de l'association entretiennent avec attention. En effet, du personnel a été embauché pour l'été 2012 afin de remettre en état les forêts après les coupes de bois.

Chaque automne, les membres de l'association, aidés par des bénévoles, plantent 2 000 sapins pour repeupler les forêts de l'AACS et assurer ainsi l'avenir de l'association. Tous ces efforts pour assurer l'entretien des biens de l'AACS et notamment l'Ecole Cité Notre Dame, propriété de l'AACS.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL)

L'APEL est une association composée de cinq parents d'élèves bénévoles de l'Ecole Cité Notre Dame :

- Sandra GUIDON : Présidente
- Céline SUIZE : Vice présidente
- Mathilde POLLET-VILLARD : Trésorière
- Elsa COLLOMB-GROS : Secrétaire.
- Estelle NICOLLET

Le rôle de l'APEL est de réunir les parents autour de projets communs, d'assurer leur information et leur représentation auprès de l'équipe enseignante, de permettre une entraide mutuelle des familles de l'école, d'apporter son soutien à l'école et de contribuer à son animation en réalisant des actions visant à réunir des fonds, le tout pour le bien-être des enfants.

Cette année, l'APEL a effectué plusieurs actions, notamment l'organisation du vide-grenier (événement qui sera renouvelé lors de la braderie au mois de novembre), une vente de sacs de courses et de torchons réalisés en collaboration avec les enfants, ainsi qu'une tombola pour gagner des chocolats à Pâques.

Les bénéfices de ces actions aident à financer les sorties scolaires des enfants de l'école et nous ont permis cette année l'achat de nouveaux tricycles et draisennes pour les maternelles, ainsi que d'un projecteur vidéo.

L'APEL a mis à votre disposition un site internet où vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les activités et aussi les résultats de tombola ou les différents coupons réponses : laclusapel.over-blog.com ou si vous avez des messages à nous faire parvenir : laclusapel@hotmail.fr.

L'APEL reste évidemment à la disposition de tous les parents pour toutes informations ou nouvelles idées.

ASSOCIATIONS

AFR : ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

L'AFR est une association Loi 1901, comptant 8 membres bénévoles à ce jour qui sont principalement chargés de gérer la cantine de l'école Cité Notre Dame de la Clusaz. Notre but est de proposer une alimentation variée et équilibrée à nos enfants, avec un maximum de produits "Bio" ou du terroir, tout en restant à un tarif raisonnable et abordable pour tous les foyers dont les enfants sont scolarisés.

L'AFR compte 5 employées pour la préparation des repas, le service, la vente de tickets et la surveillance.

Aujourd'hui, nous souhaitons vous exposer la situation de cette association.

Malheureusement, depuis plusieurs années, l'AFR est déficitaire.

En effet, chaque année, nous sommes confrontés à une diminution du nombre d'enfants fréquentant notre école et donc mangeant à la cantine, pour des charges fixes qui ne cessent de croître.

Pour la rentrée prochaine, et ce pour éviter le licenciement d'un membre de notre personnel, nous avons demandé à une partie de l'équipe, à savoir, Fabienne Maistre, Caroline Clavel, Michèle Fournier et Laurence Collomby, de réduire leur temps de travail d'une demi-heure chacune. Conscientes de la situation de l'AFR, elles ont toutes accepté. Nous en profitons pour les remercier vivement. Cette réduction du temps de travail nous permettra de faire une économie importante afin de tenter de régulariser nos comptes.

Il n'en reste pas moins que notre situation est très préoccupante et que celle-ci n'est pas viable à long terme...

L'AFR reste ouverte à toute personne désirant s'impliquer dans la cantine de l'école mais également ouverte à toute proposition permettant de revenir à une situation pérenne...

CLUB PATCHWORK EN ARAVIS

Le traditionnel, c'est le patchwork tel que l'ont pratiqué les pionnières.

"Les quilts", ces petits morceaux de tissus différents assemblés et cousus à la main en d'audacieuses géométries colorées, font partie de l'histoire de l'art Nord-Américains.

À l'origine, simples courtpointes confectionnées à partir de récupération de tissus et de matelassages, les émigrantes vers le nouveau monde ont su faire évoluer leurs traditions par une nouvelle manière de faire. Au fil du temps, ces femmes ont imaginé, dessiné, assemblé de nombreux motifs auxquels elles donnaient un nom. Véritable espace de liberté pour ces femmes déracinées,

le quilting mêle à la fois valeur familiales, mémoires d'une communauté, expression d'une actualité politique et sociale, au-delà de la simple valorisation du travail féminin domestique..."

Et aujourd'hui ?

"Faire du patchwork traditionnel ne veut pas dire forcément recopier des ouvrages anciens. On peut utiliser un motif créé par une de ces femmes américaines, en connaître la symbolique ou son histoire, et se le réapproprier pour exprimer des sentiments ou des moments de vie comme ces femmes l'ont fait bien avant nous. Le patchwork peut être aussi un moyen d'expression artistique et, à partir de motifs traditionnels et de réflexions personnelles, nous inventons alors des compositions originales directement inspirées de nos émotions ou d'événements de la vie, véritables œuvres d'art ayant perdu toute trace d'utilité comme dans les ouvrages traditionnels".



Au cœur des quilts, du chemin de l'émigration... au chemin de la création, Dominique HERBAY

Concrètement,

Notre club de patchwork a été créé en 2009. Nous sommes actuellement 13 réparties en deux groupes qui se réunissent à la Salle de la Rencontre le mardi après-midi de 14 heures à 17 heures et le mercredi soir de 20h15 à 23h00. Nous créons nos ouvrages selon nos propres désirs personnels mais aussi pour des actions caritatives. À cet effet nous confectionnons actuellement des couvertures pour les bébés prématurés et des coussins en forme de cœur pour les femmes opérées du cancer du sein.

Le rendez-vous hebdomadaire est l'occasion de rencontres et de discussions dans une bonne ambiance. Si vous souhaitez venir vous joindre à nous pour la prochaine saison qui va débuter en septembre, vous serez les bienvenus. Portes ouvertes à la rentrée.

ASSOCIATIONS

PATRIMOINE : REGARDS SUR 13 ANNEES D'EXISTENCE

Créée en septembre 1999, l'association a pour but la préservation et la sauvegarde du patrimoine local. La première opération a été la remise en route du four banal du Bossonnet qui n'avait pas fonctionné depuis la dernière guerre, puis ce fut la création de la Maison de ski, qui retrace 100 ans de tourisme et de sports d'hiver à La Clusaz.

En 2001, la commune achète la scierie du Pont de la Scie et une équipe de bénévoles la réhabilite et la remet en route.

En 2010, les greniers du Pré de Foire sont transportés au Pont de la Scie. Un grenier retrouvera sa fonction initiale de coffre fort de nos maisons. L'autre sera aménagé par les chasseurs, avec une exposition permanente de la faune sauvage.



En 2011, la ferme des Domaines viendra compléter cet ensemble patrimonial. Parallèlement à ces actions, l'association préserve aussi le patrimoine religieux par la réhabilitation des croix, la construction des oratoires du Christ Roi et des Etages, et la rénovation des chapelles du Pas, du Fernuy et de Gotty. Des actions concrètes et importantes effectuées par une équipe de bénévoles compétents, qui durant la belle saison travaillent tous les vendredis à la restauration et sauvegarde du patrimoine. L'association tient son assemblée générale au mois de janvier, une réunion sympathique, qui remporte de plus en plus de succès : l'occasion de se retrouver entre habitants de La Clusaz, rappelant un peu les veillées d'autrefois.

CENTRE EQUESTRE : ARAVIS PASSION



Après un hiver riche en activités avec le ski et la luge joëring, les balades en traîneau ou à cheval dans la neige, Aravis Passion se prépare pour un nouvel été au cœur des Aravis.

Pour cet été, mis à part le site des Confins où sont proposées des balades en main à poneys, Aravis Passion regroupe toutes ses activités au Centre équestre de la Clusaz.

Magnifiques randonnées, stages tous les matins et après-midi avec possibilité de laisser vos enfants à la journée, cours du soir... tout est accessible pour tous, du plus petit au plus grand, du simple débutant au cavalier confirmé...



Une expérience inoubliable dans un cadre magique...

Pour tous renseignements, vous pouvez vous connecter sur notre site : www.aravis-passion.com, ou venir directement aux écuries, route du ranch à la Clusaz.

ASSOCIATIONS

ESF - ECOLE DE SKI FRANÇAIS, SECTION ALPIN

Moniteur de ski à l'ESF depuis 1977 Ferdinand LENZI a pris la direction de l'ESF en 2000 achevant ce printemps son troisième et dernier mandat, il continuera à enseigner avec ses collègues pendant les vacances scolaires et selon les besoins de l'ESF.

Ferdinand a tenu à former son successeur, Jérôme PESSEY, élu par l'ensemble des moniteurs l'année dernière. Jérôme aura la lourde responsabilité de diriger l'Ecole de Ski, avec ses 200 moniteurs.

Ferdinand donne la clé de l'ESF à Jérôme et lui souhaite tous ses vœux de réussite.



ESF - ECOLE DE SKI FRANÇAIS, SECTION NORDIQUE

Voilà maintenant 5 ans que l'ESF Nordique propose l'activité biathlon laser.

Le principe est de mélanger deux disciplines opposées, d'un côté le ski nordique qui est un sport d'endurance et de technique et de l'autre, le tir, discipline requérant du calme et de la précision).



En effet, grâce à l'AGSN (Association de Gestion du Ski Nordique), l'école de ski dispose d'un stade de biathlon et d'un pas de tir permanents.

La France compte parmi ses athlètes, les meilleurs mondiaux. La médiatisation fait que l'engouement pour découvrir ce sport connaît une progression significative d'année en année.

L'école de ski vous initie à cette discipline grâce à du matériel laser. Nous avons fait le choix de ce type d'équipement pour diverses raisons :

- **La sécurité** : les carabines ne tirent pas de projectiles (balles ou plombs), toutefois, nous conservons un pas de tir sécurisé.
- **Le respect de la nature** : une fois l'activité terminée, ou la saison finie, le site utilisé retrouve son état initial sans pollution (balles ou plombs).
- **L'accès au plus grand nombre** : nous commençons les initiations à 7 ans et il n'est pas nécessaire de pratiquer le ski nordique quotidiennement, même les débutants peuvent découvrir ce sport.

En biathlon, la technique choisie est le skating (pas du patineur) mais vous pouvez opter pour la technique classique (traditionnelle) sans problème.

Dans un avenir proche, le développement de l'activité biathlon passera par l'évolution du matériel de tir afin de se rapprocher du matériel utilisé en compétition.



Cet hiver, l'ESF Nordique a mis en place des initiations, au Champ Giguët, en fin de journée afin de faire découvrir le biathlon ainsi que les autres activités nordiques à la clientèle alpine mais aussi aux non skieurs.

Également nous avons participé, gracieusement, à la fête du ski le 22 janvier dernier et comme chaque année sur les animations station.

Les stages de skating (débutants et confirmés) ont remporté un vif succès et seront reconduits la saison prochaine.

ASSOCIATIONS

Aussi les Ecureuils nordiques initient toujours autant de jeunes au ski nordique, cette année, avec la neige, nous avons vécu une saison très animée notamment durant la descente sur le Grand Bornand, l'an prochain nous vous donnons rendez-vous à tous avec de nouvelles surprises...

FOYER DE SKI DE FOND

Le groupe Foyer de ski de fond, premier groupe au sein de la section ski de fond du club des sports de La Clusaz, a connu une très belle saison d'hiver, tant au niveau des résultats et compétition qu'au niveau du groupe où beaucoup de jeunes ont intégré le groupe.

Tout d'abord, au niveau des compétitions, voici les principaux résultats :

LA DEBOULEE

Les plus jeunes qui ont su montrer leur talents, et notamment lors de la DEBOULEE aux Confins où participaient 190 poussins et benjamins.

Maxence Pialat, Baptiste Baron, Julien Thovex, Mathieu Perillat, Mathieu Hudry Clergeon et Félicie Chappaz ont connu la joie du podium. Bravo à tous les autres coureurs du club qui se sont bien placés et qui n'étaient pas loin du podium !!!

LA FINALE DES FOYERS

500 petits fondeurs du département de la Haute-Savoie, du Val d'Aoste, de la Suisse et du Jura ont participé à cette grande course conviviale à Chamonix.

Pour leur première finale des Foyers, Félicie Chappaz se classe 7^{ème}, Simon Chappaz 6^{ème}, Mathieu Bétemps 8^{ème}, Julien Thovex 9^{ème} et Mathieu Perrillat 14^{ème}.

Encore un grand coup de chapeau aux nombreux bénévoles qui ont permis que toutes ces courses se passent dans les meilleures conditions...

Nouveauté cette année

Nous avons mis en place un groupe pour les plus jeunes de 6 à 8 ans. L'objectif est la découverte du plaisir de la glisse nordique et l'apprentissage des bases du ski de fond. L'encadrement et les cours sont dispensés par les entraîneurs.

Renseignements et inscription au club des sports.

Rendez vous en janvier 2013 pour cette fois ci le retour de la Coupe du Monde de ski de fond sur ce même plateau des Confins les 19 et 20 janvier 2013.

SKI ETUDES DES ARAVIS

L'année 2011-2012 s'est déroulée dans la continuité de l'année précédente.

Toujours dans les locaux du collège des Aravis, le SEA a accueilli cette année 7 lycéens et 16 collégiens, tous très motivés tant scolairement que sportivement.



Les lycéens inscrits au CNED sont encadrés par les répétitrices.

Les collégiens ont suivi leur programme:

- pour une partie avec des professeurs du collège qui intervenaient sur les classes SEA
- pour une autre en intégrant les classes de 4^{ème} et 3^{ème} du collège,
- et enfin pour le reste avec les répétitrices qui sont là pour faire en sorte que malgré les nombreuses absences (entraînements, stages, courses) les élèves soient à jour au niveau du programme fixé par l'Education Nationale.

Les épreuves scolaires de fin d'année approchent et nous souhaitons une bonne réussite à tous les élèves concernés.

Sur le plan sportif, l'enneigement exceptionnel a permis que tous les stages et entraînements soient maintenus.

La cohabitation "alpins", "freestylers", "snowboarders" est riche.

Les sportifs échangent entre eux au retour des courses sur les résultats bien sûr mais aussi les petites anecdotes qui ponctuent leur quotidien.

C'est toujours l'occasion de moments de complicité et grâce à la technologie ils peuvent même revoir en images leurs performances et leurs... "contre-performances", les chutes sont souvent spectaculaires ! Heureusement, la plupart sont sans gravité.

Malgré tout, quelques uns sont venus en cours avec béquilles ou attelles et Céline Masson qui s'est blessée plus sérieusement termine son année (après avoir été opérée) en alternance entre le SEA et le centre de rééducation de Hauteville...

ASSOCIATIONS

Le bilan de l'année est donc positif, tous semblent avoir trouvé leur compte dans cette organisation qui demande souplesse et adaptabilité permanentes.

Un grand MERCI aux professeurs qui ont su jouer le jeu et ont permis de faire que les choses "glissent", aux répétitrices qui ont "slalomé" avec les horaires et BRAVO aux élèves toujours motivés pour "surfer" entre les difficultés d'un emploi du temps variable.

Nos sincères remerciements au SIMA, au Conseil Général, à la CCVT, aux Clubs, à la Fédération Française de Ski, au Comité Mont Blanc, à l'Académie de la Haute-Savoie et au Collège des Aravis, pour leurs participations et leur soutien indispensables au bon fonctionnement de la structure.

Je tiens à remercier personnellement le bureau du SEA pour son soutien et son investissement tout au long de l'année.

A.G.S.N.

Association de Gestion du Ski Nordique

Bilan de l'hiver

La fréquentation skieurs sur l'Espace Nordique des Confins est en légère augmentation (+2%).

Ce bilan positif grâce notamment à une saison plus longue confirme néanmoins une tendance préoccupante amorcée depuis plusieurs années : la baisse régulière du nombre de skieurs les week-ends.

Après enquête auprès de la clientèle, la raison principale de cette désaffection reste toujours le récurrent problème de circulation dans notre station les fins de semaine.

Neige de culture

Après un automne très doux ne permettant pas de fabrication, suivi d'un rapide et conséquent enneigement, le choix a été fait cet hiver 2011 / 2012 de ne produire qu'un minimum de neige et uniquement sur les parties de pistes les plus exposées.

Il en résulte une économie de consommation électrique de plus de 60%.

Nouveautés

Notre site internet www.laclusaz-nordic.com a été entièrement refait afin de mieux répondre aux attentes de la clientèle étrangère, notamment russe, de plus en plus présente sur nos pistes.

Un panneau lumineux d'informations spécialement conçu pour nos besoins a été placé sur le chalet.



Le projet de billetterie et de comptage informatisé des Nordic Pass Rhône Alpes s'est concrétisé cette saison sur tous les sites de la région.

Les domaines nordiques des Aravis ont décidé d'utiliser cette technologie sur la totalité de leur billetterie l'optimisant ainsi au maximum pour les évolutions futures.

Les quelques problèmes et désagréments pour la clientèle rencontrés cette première année devraient être corrigés pour la saison prochaine grâce à une probable évolution du système vers le NFC.

Projets

En instance depuis près de 20 ans, le projet de piste du "Tour du Danay" est à nouveau d'actualité.

Importante tant pour le ski Nordique que pour les activités estivales (VTT, promenade, équitation...) cette réalisation sera également très utile à l'exploitation forestière sur les 3 communes.

Election du nouveau président

Après 4 mandats au sein de l'AGSN, André POLLET passe le flambeau à Jean-Yves BASSET (ancien directeur d'Azureva).

Un grand merci à André pour ces 11 années de bénévolat au service du ski nordique de La Clusaz et bonne réussite à Jean-Yves qui, déjà président du vélo Club a bien voulu accepter cette charge supplémentaire.



ASSOCIATIONS

L'ACTIVITÉ DES SAPEURS POMPIERS

L'année 2011 fut encore une fois très chargée sur le plan opérationnel avec 326 interventions pour les sapeurs pompiers de la Clusaz soit 66 interventions de plus que l'année 2010.



L'évolution du système d'alerte à connu en 2011 une profonde transformation, directement reliée au CTRA (centre de traitement et de régulation de l'alerte) situé à Meythet, la caserne reçoit maintenant l'ordre d'intervention en 30 secondes environ, ce qui permet aux pompiers d'être pratiquement à la caserne, alors que la personne est encore en ligne avec le CTRA.

Trois nouvelles recrues sont venues grossir nos rangs. Il s'agit de :

Aurélie BERTHET-PILON (Garderie à la Clusaz et également pompier volontaire dans l'Isère)

Jordane POLLET (plombier à Saint Jean de Sixt)

Marie-Claire BETEND (étude infirmière)



A la Clusaz 30 sapeurs pompiers volontaires se relaient 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, par gardes de 4 à 6 personnes, pour assurer votre sécurité et continuellement à la recherche de bénévoles qui viendront renforcer nos équipes.

Merci à l'accueil que vous réservez à nos pompiers volontaires l'automne pour le passage des calendriers.

LE BRIDGE CLUB DES ARAVIS

Comme chaque année le premier mercredi d'août, le club de bridge des Aravis (BCA) fêtera son dixième anniversaire lors de son assemblée générale. L'occasion de souligner la présence de nos 40 membres cotisants ayant brillamment participés à une soixantaine de tournois homologués tout au long de la saison 2011. Depuis le dépôt de ces statuts en février 2002, grâce à la participation active d'un petit noyau de résidents permanents, notre club a pu se développer, proposant ainsi une nouvelle animation au sein de notre station, particulièrement bien accueillie par nos hôtes résidents secondaires, vacanciers et gens du pays des Aravis.



Nous avons pu constater au fil des années un accroissement régulier de nos membres. Et c'est dans un esprit de convivialité que notre club s'attache à recevoir agréablement ses hôtes de passage qui apprécient le charme de notre station par des séjours renouvelés et prennent leurs habitudes aussi bien l'été que l'hiver.

ASSOCIATIONS

Depuis 10 ans, le club connaît une progression régulière dans l'organisation et la fréquentation de ses tournois.

Club homologué par la fédération française de bridge, BCA a eu le plaisir d'accueillir des joueurs de première série et de toute nationalité en particulier allemand, belge, suisse, anglais, luxembourgeois et danois.

BCA développe également de manière occasionnelle des partenariats avec les professionnels de l'enseignement.

Récemment une réunion avec le président de la fédération française de bridge a mis l'accent sur le développement de la discipline au sein des collèges et invite ainsi les clubs à accueillir les jeunes de plus en plus nombreux au sein de leur structure.

Dans le cadre de la participation aux tournois homologués, BCA se fera un plaisir de vous accueillir sans réservation préalable et quelque soit votre niveau toute l'année les lundi et jeudi après-midi et vous invite à retrouver toute l'actualité du club sur son site www.bridgeclubaravis.com

LES MOUTONNIERS ET CHEVRIERS

Une fois tous les 3 ans, les Moutonniers & Chevriers de la Clusaz organisent la foire cantonale, un rendez-vous incontournable qui aura lieu à la Clusaz sur le champ Giguët.



A cette occasion, il y aura un concours de brebis toutes races et de chèvres de race Alpine et des Savoie, suivi d'un défilé des bêtes primées, tonte de moutons et concours de chiens de troupeaux. Mais également un concours de fromage de brebis, de chèvres et chevrotins.

La remise des prix se fera le soir à la salle des fêtes autour d'un repas dansant animé par les Troubadours.

Vous êtes tous bienvenus, rendez-vous le dimanche 4 novembre 2012.

L'ASSOCIATION DES RESIDENTS DE LA CLUSAZ



La réhabilitation des résidences secondaires fait l'objet de nombreuses réflexions, aussi notre fédération qui regroupe les 17 plus grandes stations des Alpes, a lancé une enquête avec l'aide du Conseil Régional Rhône Alpes, sur "les résidences secondaires et leur devenir". Après l'âge d'or du ski et l'urbanisation excessive, aujourd'hui la rénovation est une priorité, avec comme objectif d'avoir un taux d'occupation plus élevé.

Quelles sont les solutions pour y parvenir ? Ce sera le débat de nombreuses réunions.

Nous remercions tous les résidents de La Clusaz qui ont participé à cette enquête et nous invitons tous ceux qui sont intéressés à consulter les résultats sur notre site à partir du mois d'août 2012. www.la-clusaz.com/adr

L'Assemblée Générale est fixée le 3 août à 16h45 à la salle des fêtes de La Clusaz.

ASSOCIATIONS

LA LIMACE ET LA LAITUE : NAISSANCE D'UN JARDIN COMMUNAUTAIRE A LA CLUSAZ

Le projet est né cet hiver lorsque, à la demande d'une poignée de Cluses, la mairie a été sollicitée pour aider à la création d'un jardin potager.

Résidant à la Clusaz mais ne disposant ni de jardin ni de terrain, ces habitants se sont regroupés en association pour développer ce nouveau projet aux valeurs écologiques et éducatives.



Par l'intermédiaire de la mairie, l'OPAC a accepté de mettre à disposition un beau terrain situé au Gotty. Puis le soutien de la mairie a été constant pour favoriser le développement du projet et c'est ainsi que l'association "La Limace et la Laitue" et la Clusaz peuvent voir naître leur premier projet de jardin communautaire.

Avec des valeurs communes de partage, respect de l'environnement, créativité, convivialité et pédagogie chaque membre aura désormais la chance de cultiver son propre carré de terrain et de consommer le fruit de ses cultures.



C'est aussi grâce à l'aide précieuse de son parrain, Marcel Thovex, qui patiemment oriente et conseille ces nouveaux jardiniers, que les premières patates devraient être récoltées en septembre et les bases du potager "de montagne" acquises et transmises.



L'an prochain ce seront les élèves de l'école de la Clusaz qui, dans le cadre de leur projet pédagogique, viendront cultiver une parcelle entière.

Quant aux personnes désireuses de faire partie de l'aventure le printemps prochain, l'association est ouverte !

En attendant les premiers fruits et légumes "communautaires", tous les membres travaillent dur pour mettre en place et fertiliser le terrain.

Pourvu que les récoltes soient bonnes et l'expérience enrichissante !

ACTES DES NAISSANCES • ANNEE 2011

NOMS ET PRÉNOMS	DATES	LIEU
BETEMPS Angèle	25 janvier 2011	ANNECY
POLLET-VILLARD Léonie, Armelle, Nelly	19 février 2011	ANNECY
MALDONADO Antony	5 mars 2011	METZ-TESSY
AGNELLET Paul	4 avril 2011	METZ-TESSY
GRANGE Clément, Charly, Corentin	6 avril 2011	ANNECY
PERILLAT-MERCEROZ Gabin, Jean-Pierre	20 mai 2011	ANNEMASSE
BETEMPS Thibault, Pierre, Gaston	4 juin 2011	ANNECY
SUIZE Charline, Océane, Marie	20 juin 2011	METZ-TESSY
BETEMPS Lucien	22 juillet 2011	METZ-TESSY
CLAVEL Marin, Frédéric	31 juillet 2011	ANNECY
MICHAUD Gaspard, David	27 août 2011	ANNECY
POLLET-VILLARD Tommy	31 août 2011	ANNECY
FERRAND Jimmy	1 octobre 2011	METZ-TESSY
THOVEX Hugo	7 octobre 2011	METZ-TESSY
RUPHY Castille, Marie	24 novembre 2011	ANNECY

ACTES DE MARIAGE · ANNEE 2011

NOMS ET PRÉNOMS	DATES
ABBOU Arnaud, Francis CAUBEL Marie-Victoire, Claude, Jacqueline	7 janvier 2011
BERTA Maxence, Pierre, Emmanuel SCHNEIDER Sandrine, Myriam	21 janvier 2011
TROUBLE Romain, Adolphe, Paul, Marie BAURET Mathilde, Anaïs	19 mars 2011
BRANDHORST Markus NEVEUX Laure, Marie	26 mars 2011
FOURNIER Nicolas BERGERON Aurélie, Marie, Céline	9 avril 2011
PESSEY Julien FAISANT Emilie	25 juin 2011
MONOD Quentin, Raphaël GALLAY Justine	2 juillet 2011
ABITBOL Benjamin, ZELLER Camille, Marie	15 juillet 2011
TAILLADE Grégory, Loïc DELANNOY Marie, Alice, Claire	16 juillet 2011
NERI Grégory MOLET Julie, Christine, Anne	3 septembre 2011
VITTOZ Sébastien, André THUOT Emilie, Marie, Véronique	17 septembre 2011
AMARTI Jamal COGNET Marjorie, Eve, Suzanne	1 octobre 2011
POLLET-VILLARD Cédric, Jean-Claude HERMANN Aurélie	1 octobre 2011
DUMOULIN Jacques, Charles, Louis BERTRAND Angèle	30 novembre 2011

ACTES DES DÉCÈS • ANNEE 2011

NOMS ET PRÉNOMS	DATE	LIEU
CHAUMET Christian, Paul	24 janvier 2011	La Clusaz
BLANC Anne, Marie, Rose	6 février 2011	Metz-Tessy
THÉVENET Fernand, Jérôme	27 mars 2011	La Clusaz
HUDRY-PRODON Louise, Mélanie, veuve PÉRILLAT-MERCEROZ	12 mai 2011	Thônes
SEHET Micheline, Clotilde, Blanche, veuve FLEURY	7 juin 2011	Villeurbanne
MAISTRE André, François	7 juillet 2011	La Clusaz
GIROUD Serge, Pierre, Louis	4 août 2011	La Clusaz
LEYVIEU Joseph, Fernand	5 août 2011	La Clusaz
FAVRE-FÉLIX Suzanne, Jeanne, veuve THÉVENET	19 septembre 2011	Metz-Tessy
MERMILLOD Raymond, François	22 septembre 2011	La Clusaz
GUESDON Didier, Gilbert, Marcel	15 octobre 2011	Metz-Tessy
POLLET-THIOLLIER Simon, Fernand	19 décembre 2011	Metz-Tessy
LATREILLE Claudine, Suzanne, Marie, épouse GOSSE	Inhumée le 2 septembre 2011	Suresnes

PAROLES AUX LECTEURS

La parole reste ouverte aux lecteurs.
Cette tribune libre étant pour vous, vous pouvez nous adresser vos éditos pour publications dans le prochain bulletin.

PRATIQUE

DEMANDE DE TITRE : CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité normalisées identiques,
- 1 justificatif d'adresse,
- la pièce d'identité à changer,
- ou si c'est votre première demande : Extrait d'acte de naissance avec filiation datant de moins de trois mois,
- en cas de divorce, produire le jugement pour les demandes concernant les enfants mineurs.

Observations :

- **le délai d'obtention est d'environ 6 à 8 semaines.**
- validité = 10 ans
- la présence du demandeur est obligatoire pour la prise d'empreinte et les signatures.
- La carte d'identité est gratuite sauf en cas de perte ou de vol de la précédente (timbre fiscal de 25 € dans ce cas).

PASSEPORT

Depuis le 14 mai 2009, les passeports biométriques peuvent être établis à la Mairie de Thônes comme dans les vingt-six autres communes agréées du département.

Le service des passeports de la Mairie de Thônes vous accueille tous les après-midi, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h00. - AUCUN PASSEPORT N'EST ETABLI LE SAMEDI MATIN.

Pour vous éviter de faire plusieurs allers-retours à Thônes, nous vous conseillons vivement de vous rendre en premier lieu en mairie de La Clusaz pour faire vérifier votre dossier (ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00).

Pièces à fournir :

Il est recommandé de remplir sa demande en ligne sur l'application Internet www.service-public.fr (onglet papier-citoyenneté puis visa et passeport), puis d'imprimer le formulaire qu'il faudra présenter avec :

- Carte d'identité, sinon la copie intégrale de l'acte de naissance.
- ancien passeport
- 2 photos d'identité normalisées
- un justificatif de domicile
- un timbre fiscal d'un montant de :
 - adulte : 86 €
 - enfant entre 15 et 18 ans : 42 €
 - enfant de moins de 15 ans : 17 €
- en cas de divorce, produire le jugement pour les demandes concernant les enfants mineurs

Observations :

- le délai d'obtention est d'environ 6 à 8 semaines.
- la validité est de 10 ans (5 ans pour les mineurs).
- en cas de renouvellement, fournir l'ancien passeport ou la déclaration de perte ou de vol
- présence obligatoire du demandeur lors de la demande et lors du retrait du passeport (prise d'empreintes)
- plus de possibilité d'inscrire les enfants sur le passeport des parents, ils doivent avoir leur propre passeport

Comme vous pouvez le constater les délais d'obtention sont relativement long, **soyez vigilant sur la date de validité de vos CARTE D'IDENTITE et PASSEPORT, les motifs d'urgence ne sont considérés que très exceptionnellement (motif professionnel avec ordre de mission de l'employeur + attestation d'accueil par l'organisme étranger + réservation avion).**

RAPPEL HORAIRES DECHETTERIE

DECHETTERIE SAINT JEAN DE SIXT						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
13 h 30 18 h	13 h 30 18 h	13 h 30 18 h	13 h 30 18 h	13 h 30 18 h	8 h - 12 h 13 h 30 18 h	Fermé

Le ramassage des ordures ménagères a lieu en saison le lundi, mercredi et vendredi et en hors-saison le vendredi. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter directement la CCVT (04 50 32 13 59)

